

PRÉSIDENTE

Le président de la République reçoit des responsables de médias publics et privés

P. 24

MALFAÇONS DANS LES LOGEMENTS:

Le ministre de l'Habitat chargé de prendre des mesures disciplinaires

P. 24

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie prend la présidence de la Conférence du Désarmement à Genève

P. 24

COOPERATION ALGERO-FRANCAISE

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN PERSPECTIVE

Une intensification des échanges algéro-français pointe à l'horizon, comme résultat de la visite, hier, de Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères à

Alger. Reçu par le Président Tebboune ainsi que par le Premier ministre, il a convenu avec Sabri Boukadoum d'entamer une nouvelle ère dans les relations bilatérales, en

procédant notamment à la réactivation des mécanismes et outils de coopération institués entre les deux pays.

P. 3

DKnews



AGRICULTURE

Le dossier des coopératives agricoles à l'étude

P. 4

COMMERCE

"Bientôt un fichier national des produits fabriqués en Algérie"

P. 4

LE PARC AUTOMOBILE NATIONAL
PLUS DE 6,4 MILLIONS DE VOITURES À FIN 2018

P. 5



SANTÉ

LOMBALGIE
Aiguë ou chronique, quelle différence ?

P.p 12-13

FOOTBALL

TRANSFERT :
Bentaleb prêté jusqu'à la fin de la saison à Newcastle

P. 21



MUSIQUE
Le ballet russe «La Belle au bois dormant» à l'Opéra d'Alger

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :
43 personnes arrêtées à l'extrême sud du pays

P. 24

BLOCAGE À L'APC DE KADIRIA (BOUIRA) Le wali suspend le président

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kadiria (Ouest de Bouira), Abdenour Khither, a été suspendu de ses fonctions à titre conservatoire sur décision du wali suite au blocage auquel est confrontée cette assemblée élue, a indiqué lundi le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Laâdjel. "Conformément au code communal et à l'article 43 garantissant l'intérêt

du citoyen, le wali de Bouira, Mustapha Limani, a suspendu le président de l'APC de Kadiria sur décision conservatoire suite à l'impasse à laquelle est confrontée l'assemblée locale", a expliqué M. Latrache.

L'Assemblée populaire communale de Kadiria est en situation de blocage. Sur les 19 élus, 16 refusent catégoriquement de travailler avec le P/APC (FLN), poursuivi en justice pour son

implication dans certaines affaires. "Cette impasse, qui dure depuis octobre 2019, ne va pas dans l'intérêt du citoyen", a confié un groupe d'élus locaux.

Suite à cette suspension, les membres de l'Assemblée populaire communale ont décidé de remplacer le président par son adjoint Heddad Abdelmadjid du Front de libération nationale (FLN) pour assurer la gestion des affaires de la commune.

FAUNE/PROTECTION Lâcher de 40 perdrix dans la zone steppique de Rosfa pour la première fois à Tiaret



Pas moins de 40 perdrix ont été lâchées hier dans la zone steppique de Rosfa (Tiaret), première opération du genre pour la reproduction de cette espèce ornithologique menacée de disparition, a-t-on appris du chef de service protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts de la wilaya, Abdelkader Abdi.

Initiée par l'association des chasseurs de la daïra d'Aïn Kermes en coordination avec la Conservation des forêts de Tiaret, l'opération vise à préserver la richesse animale, a-t-il dit, soulignant que le lâcher des oiseaux à cette période de l'année coïncide avec la saison de reproduction des différentes espèces de volatiles et d'autres animaux et constitue également une occasion pour leur repeuplement dans les régions steppiques.

Ces initiatives seront généralisées, a indiqué Abdelkader Abdi, avant d'annoncer des opérations similaires liées à d'autres espèces animales à mener sur le territoire de la wilaya en coopération avec la fédération de wilaya des chasseurs et ce, afin d'habituer cette catégorie à participer au repeuplement du milieu forestier et à la préservation de la diversité animale, ce qui contribuera, selon lui, à l'organisation de la chasse en sensibilisant les chasseurs sur le respect des règles et des périodes appropriées pour pratiquer cette passion sans porter préjudice à la biodiversité.

A noter que dans le cadre de l'organisation de la chasse, la Conservation des forêts s'attèle, en coordination avec la fédération de wilaya des chasseurs, à former des chasseurs afin de les encadrer et préserver la richesse animale forestière.

VILLE/URBANISME Achèvement prochain de l'opération de numérisation des données du parc urbain de Aïn Temouchent



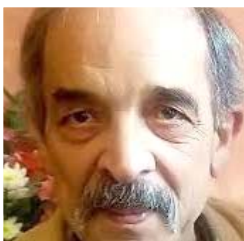
L'opération de numérisation des données du parc urbain de la ville d'Aïn Temouchent sera achevée avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris hier du chef de daïra d'Aïn Temouchent, Mohamed Amine Senoussi. L'opération qui porte sur la numérotation bâtis et sa répartition dans le tissu urbain d'Aïn Temouchent, a enregistré un taux d'avancement d'environ 80%, a indiqué le même responsable. Une enveloppe financière de 4 millions DA a récemment été allouée à cette opération dans le cadre du programme d'autofinancement de cette commune.

Ce montant est réservé à l'achèvement de l'opération pour ce qui est des constructions restantes et de celles situées dans les nouveaux quartiers et zones d'habitation.

Dans un contexte, l'opération de dénomination des bâtis et des infrastructures publiques au chef-lieu de wilaya a été achevée, selon le même responsable.

L'opération revêt "une importance particulière" a estimé le chef de daïra, ajoutant que le retard enregistré dans sa concrétisation dans les délais impartis est dû à la non-affectation des budgets nécessaires, ce qui a nécessité d'inclure l'opération au titre d'un programme financier des PCD.

PRESSE/DÉCÈS Décès d'Ahmed Benaoume, fondateur du groupe de presse "Er-Raï"



Le fondateur du groupe de presse "Er-Raï", Ahmed Benaoume, est décédé dans la nuit du lundi à mardi à Marseille (sud de la France) à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Le défunt, plus connu dans les milieux de la presse sous le prénom de Moussa, a rendu l'âme après avoir longtemps souffert de problèmes cardiaques. Il a subi dernièrement plusieurs interventions chirurgicales au niveau du cœur.

Feu Ahmed Benaoume a fondé à Oran le groupe de presse "E-Raï" dont les titres ont cessé de paraître à partir du mois d'août 2003. Ce groupe, lancé avec un groupe de journalistes, éditait deux hebdomadaires "Défensive" et "Er-Raï" ainsi que deux quotidiens "Le journal de l'Ouest" en français et "Er-Raï" en langue nationale.

L'inhumation du défunt est prévue à la fin de cette semaine à Oran où se trouve son domicile familial, a-t-on précisé.

SANTÉ/NEUROLOGIE Sclérose en plaques : 300 patients pris en charge au EHU d'Oran

Depuis la création en février 2015 du service de neurologie de l'EHU "1er novembre" d'Oran, son unité de sclérose en plaques a pris en charge quelque 300 patients malgré manque de ses moyens, a appris l'APS de la responsable de cette unité, le Dr Bentabak.

Considérée comme la seconde cause d'handicap après les accidents de la route, la Sclérose en plaques (SEP) est une maladie neurologique qui évolue à l'invalidité en l'absence de prise en charge, explique cette spécialiste.

Dr. Bentabak a également mis en exergue la difficulté de la prise en charge des malades qui doivent se soumettre à des traitements médicamenteux chroniques et à de longues séances de rééducation pour garder leurs facultés physiques et repousser l'invalidité. "Le problème se pose notamment avec les personnes ne disposant pas de couverture sociale", a-t-elle expliqué, ajoutant que les traitements médicamenteux, notamment les vaccins, coûtent "chers".

Par ailleurs, certains médicaments à usage hospitalier ne sont pas toujours disponibles en quantités suffisantes pour répondre aux besoins de tous les malades. "Certains patients sont orientés vers d'autres établissements de santé, comme le CHU d'Oran et d'autres sont gardés sous vaccins seulement", a expliqué la même spécialiste. Pour elle, le diagnostic difficile de cette maladie constitue un obstacle qui entrave la prise en charge de cette maladie de manière précoce. "Les symptômes de cette pathologie peuvent être confondus avec ceux d'autres maladies neurologiques, d'où la difficulté de diagnostiquer rapidement la sclérose en plaques", a noté le Dr. Bentabak.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 35 décès et 1.121 blessés en une semaine



Trente-cinq (35) personnes ont péri et 1.121 autres ont été blessées dans 1.027 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 12 au 18 janvier 2020, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou-Arredj où 8 personnes sont décédées et 40 autres ont été blessées, suite à 18 accidents de la route.

Les blessés ont été pris en charge par les secours de la Protection civile puis évacués vers les structures hospitalières, a-t-on précisé.

ALLEMAGNE Une bombe de la 2^e Guerre mondiale désamorcée au centre de Cologne



Une bombe datant de la Deuxième guerre mondiale a été désamorcée hier au centre-ville de Cologne après l'évacuation de l'opéra, de studios de télévision ainsi que des perturbations du trafic ferroviaire et fluvial.

L'engin de 500 kg, d'origine américaine et découvert lundi soir dans un chantier sur la rive droite du Rhin à proximité de la gare centrale, a été désamorcé peu avant midi, a annoncé la municipalité dans un communiqué.

"Les quelque 10.000 employés des entreprises concernées et les 15 habitants peuvent regagner les bâtiments", a ajouté la ville. L'opéra, plusieurs bureaux ainsi que des studios de la chaîne de télévision privée allemande RTL avaient été évacués dans la matinée.

La bombe a été découverte près du pont ferroviaire très fréquenté Hohenzollern, qui mène à la cathédrale et à la gare centrale.

Fermé pendant le désamorçage, celui-ci est à rouvert à la circulation de trains, a annoncé l'opérateur Deutsche Bahn sur Twitter, et ce, au même titre que la gare de Messe/Deutz, et l'espace aérien.

Le trafic fluvial, à l'arrêt le temps de désamorcer la bombe, a repris sur cette artère clé européenne.

La mise au jour de bombes datant de la Deuxième guerre mondiale est courante en Allemagne et la précédente remonte au 12 janvier à Dortmund, dans l'ouest.

Quelque 14.000 personnes ont alors dû quitter leur domicile.

ALGÉRIE-FRANCE

Le président de la République reçoit le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, en visite de travail en Algérie.

L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République. Auparavant, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a eu un entretien avec M. Le Drian. L'entretien, qui a eu lieu au siège du ministère des Affaires étrangères, a été l'occasion pour les deux ministres d'examiner «l'état des relations de coopération entre les deux pays et les voies et moyens de leur renforcement». MM. Boukadoum et Le Drian ont procédé, également, à «un examen approfondi» des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye et au Mali.



Boukadoum souligne la nécessité de traiter avec plus de flexibilité le dossier de la mobilité des personnes

Le dossier de la mobilité des personnes entre l'Algérie et la France doit être traité du côté français avec «davantage de souplesse et de flexibilité» et d'une façon qui soit à «la hauteur du niveau et du volume des relations bilatérales», a affirmé hier le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Dans une déclaration à la presse au terme de ses entretiens avec le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian qui effectue une visite en Algérie, M. Boukadoum a précisé que les deux parties avaient évoqué «le dossier de la mobilité de personnes entre les deux pays», relevant, à ce propos,

la nécessité «de gérer ce dossier avec davantage de souplesse et de flexibilité, et d'une façon qui soit à la hauteur du niveau des relations unissant l'Algérie et la France».

Les entretiens avec M. Le Drian ont permis d'aborder «plusieurs dossiers intéressants des relations algéro-françaises dans divers domaines, notamment les volets économique et politique», a indiqué le chef de la diplomatie algérienne, relevant que les deux parties avaient convenu de relancer «des différents mécanismes existants entre les deux pays».

Et d'ajouter que l'Algérie et la France ont décidé de relancer le Comité mixte éco-



nomique franco-algérien (COMEEFA) ainsi que le Comité intergouvernemental de haut niveau franco-algérien (CIHN), coprésidé par les Premiers ministres des deux pays, et de poursuivre le dialogue stratégique et les concertations politiques au niveau des ministères des Affaires étrangères des deux

pays. Dans le domaine économique, il a été question, selon M. Boukadoum, des investissements français en Algérie, ajoutant avoir perçu «une grande disposition» chez M. Le Drian en vue d'encourager les hommes d'affaires français à regarder l'Algérie «avec plus de flexibilité et d'audace».

L'Algérie, une «puissance de paix fermement attachée au respect de la souveraineté des États» (Le Drian)

L'Algérie est une «puissance d'équilibre et de paix fermement attachée au respect de la souveraineté des États et au dialogue politique», a indiqué hier le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui effectue une visite de travail en Algérie. «La France et l'Algérie ont une convergence de vues et notre concertation est primordiale. L'Algérie est une puissance d'équilibre et de paix, fermement attachée au respect de la souveraineté des États et au dialogue politique. Elle est écoutée et respectée et sur ces bases là, nous pouvons avoir ensemble une relation extrêmement forte», a déclaré M. Le Drian à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Il a ajouté que «dans l'actualité internationale et singulièrement l'actualité régionale, l'Algérie et la France vont coordonner leurs efforts, notamment sur le conflit libyen, afin de permettre la mise en place d'un cessez-le-feu durable et la reprise du dialogue politique», soulignant que les deux pays «vont agir ensemble pour que les efforts initiés lors de la Conférence de Berlin puissent



se poursuivre». M. Le Drian a indiqué aussi que les deux pays «vont également faire le point autour de la question du Sahel sur la base de l'objectif commun de sécurité et de lutte contre le terrorisme». Concernant la coopération bilatérale, le chef de la diplomatie française a salué «l'ambition exprimée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour réformer l'Algérie en profondeur, refonder l'État de droit et des libertés, relancer et diversifier l'économie conformément aux aspirations exprimées par les Algériens, ainsi que son engagement à conduire le pays dans un esprit de dialogue afin que tous les Algériens puissent s'exprimer sur ces réformes». Il a émis le souhait de voir le

Président Tebboune «réussir dans cette mission» et que la mise en œuvre de ces réformes puisse «conduire au succès de l'Algérie et des Algériens», réitérant «l'amitié de la France pour l'Algérie».

M. Le Drian a mis en avant, par la même occasion, la volonté de son pays d'ouvrir une «nouvelle phase» dans ses relations bilatérales avec l'Algérie, soulignant que les deux pays «partagent la volonté de ré-engager leurs échanges au plus haut niveau (...) afin de lancer une nouvelle dynamique dans tous les secteurs de coopération».

«L'Algérie a connu, au cours de l'année écoulée, une phase décisive dans son histoire. Nous avons en permanence, tout au long de cette période, répété toujours la même chose : c'était aux Algériens et à eux seuls de décider de leur avenir et trouver ensemble le chemin d'un dialogue démocratique, parce que cela faisait partie du respect que nous avons pour la souveraineté de l'Algérie», a soutenu le ministre français, ajoutant que «les élections présidentielles (en Algérie) ont eu lieu. Il y a désormais un nouveau gouvernement avec lequel la France veut travailler».

ALGÉRIE-LIBYE Illizi: arrivée à l'aéroport d'In-Amenas des aides humanitaires acheminées vers la Libye



Les aides humanitaires destinées au peuple libyen sont arrivées hier à l'aéroport d'In-Amenas (240 km au nord d'Illizi) pour être acheminées vers la Libye, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Initiée par le Croissant-Rouge algérien (CRA), cette opération de solidarité avec le peuple libyen porte sur l'acheminement de 100 tonnes de produits de tous genres (produits alimentaires, eau minérale, médicaments, articles de couchage, groupes électrogènes et autres), via un pont aérien militaire depuis l'aéroport de Boufarik, à bord de trois (3) avions cargos mobilisés par le commandement de l'Armée nationale populaire (ANP). Réceptionnée à l'aéroport d'In-Amenas en présence des autorités de la wilaya d'Illizi et de représentants du CRA, cette aide devra être acheminée aujourd'hui à bord de camions semi-remorques vers le poste frontalier de la commune de Debdeb à destination de la Libye, a expliqué le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir. La présidente du CRA, Mme Saïda Benhabiles, avait indiqué, lors du coup d'envoi de cette opération d'aide depuis l'office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), vers la région de Ghadamès (Libye), que «le CRA, chargé par le gouvernement de prendre en charge cette action de solidarité, devra acheminer ces aides au poste frontalier de Ghadamès, en coordination avec le Croissant-Rouge libyen, avec lequel le CRA est lié par une convention de partenariat et de coopération».

Soulignant que la décision du président de la République «exprime l'attachement du peuple algérien aux liens de fraternité avec le peuple libyen», la responsable du CRA a indiqué que «ces aides sont destinées exclusivement aux populations libyennes vivant dans la région frontalière libyenne de Ghadamès». Remerciant le président de la République pour cette initiative et l'ANP pour le soutien apporté à la concrétisation de cette action humanitaire, Mme Benhabiles a affirmé que «ces aides humanitaires contribueront à atténuer les souffrances des frères libyens qui connaissent une conjoncture difficile, du fait de la crise que traverse leur pays».

L'Algérie avait initié, durant le mois en cours, deux opérations d'aides humanitaires en direction du peuple libyen. La première a porté sur l'acheminement de plus de 100 tonnes d'aides (denrées alimentaires, médicaments, effets vestimentaires, groupes électrogènes et autres), le 4 janvier de l'aéroport de Djanet en provenance d'Alger, via un pont aérien militaire de trois avions depuis l'aéroport de Boufarik, avant d'être remises, au niveau du poste frontalier de Tinelkoum, aux autorités libyennes pour être, ensuite, distribuées aux populations libyennes des régions frontalières. La deuxième opération, composée de 70 tonnes d'aides de même nature, avait été menée le 13 janvier courant, en présence d'une délégation libyenne conduite par le secrétaire général (SG) du Croissant-Rouge libyen, Marie El-Dressi, en visite en Algérie pour la conclusion d'une convention de partenariat avec le CRA.

La convention en question constitue un cadre de coopération bilatérale pour la consolidation du partenariat, notamment dans le domaine humanitaire, l'échange d'expériences et la coordination des programmes, selon les domaines de compétence des uns et des autres. Le SG du Croissant-Rouge libyen avait exprimé, à cette occasion, sa gratitude et ses remerciements au Président de la République et à l'Algérie pour ces aides humanitaires au peuple libyen. Dans un message adressé au Président de la République, le Croissant rouge libyen a exprimé ses plus vifs remerciements et sa gratitude au Président Tebboune pour les aides humanitaires envoyées au peuple libyen, lesquelles traduisent, a-t-il dit, «la profondeur des liens entre les deux peuples frères».

ARMÉE

Affluence nombreuse des jeunes aux Journées d'information sur l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida

Une grande affluence de jeunes a été enregistrée à l'ouverture lundi des journées d'information sur l'Ecole des techniques de l'intendance chahid Djilali Bounaâma de Blida abritées par le centre d'information territoriale chahid Mohamed Madi de la Première région militaire.

Les jeunes, qui sillonnaient les différents stands dédiés à cette école de formation militaire, se sont montrés très admiratifs des différentes spécialités, matériels et équipements pédagogiques de cet établissement, dont ils ont exprimé, à l'APS, le désir de rejoindre.

Parmi eux B. Reda (17 ans), qui a déclaré à l'APS avoir «toujours rêvé de rejoindre l'institution militaire pour les offres qu'elle assure au double plan formation et emploi», ajoutant que la manifestation «m'a permis de connaître cette Ecole des techniques de l'intendance, où j'ai l'intention de m'inscrire sans hésitation aucune», a-t-il assuré.

Un autre jeune R. Yacine (18 ans) a également exprimé son «admiration et fierté devant cette école dont j'ai déjà entendu parler et que ces journées d'information m'ont permis de connaître de plus près». «Mon choix est désormais fait», a-t-il ajouté, signalant qu'il a l'intention de «s'inscrire à cette école, d'autant que je n'ai pas eu le bac. Probablement dans la spécialité hôtellerie», a-t-il précisé.

La manifestation, qui s'étalera jusqu'au 22 du mois courant, a été ouverte par le commandant de l'Ecole, colonel Merdassi Sami, et le directeur régional de la communication, de l'information et de l'orientation à la PRM, le colonel Benslaïm Ali. «Ces journées sont inscrites au titre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à faire connaître les activités et missions de cette Ecole qui assure une formation dans différentes spécialités des techniques de l'intendance», a indiqué le colonel Merdassi, dans son allocution d'ouverture.

C'est également une opportunité offerte au public, dont les jeunes notamment, a-t-il ajouté, pour s'informer sur les «conditions d'accès à ses prestations (de l'Ecole) à travers des expositions et ateliers mettant en exergue différents équipements militaires et pédagogiques exploités dans la formation des élèves».

Il a affirmé, à ce propos, que l'Ecole des techniques de l'intendance assure une «formation spécialisée pour une ressource humaine qualifiée apte à contribuer dans le relèvement du niveau des compétences des éléments de l'ANP».

Différents stands de la manifestation ont été dédiés aux spécialités et métiers proposés à la formation au niveau de cette Ecole, dont les énergies renouvelables, l'hôtellerie, la couture, le chauffage et le froid, le contrôle de la qualité et de l'hygiène et la sécurité alimentaire. Selon les explications fournies sur place, cette école de formation militaire est ouverte à tous les jeunes du niveau de 3ème année secondaire et plus qui peuvent bénéficier d'une formation militaire de base, en plus d'une spécialité en indication durant deux années.

Créé sous le nom de Centre de formation des techniques de l'intendance (CFTI), cet établissement a été promu au statut d'Ecole le 17 juin 2013. Il forme des officiers (tous rangs et toutes catégories confondues), ainsi que des éléments du service national, dans différentes spécialités, selon les mêmes informations.

L'Ecole des techniques de l'intendance chahid Djilali Bounaâma a également pour mission de renforcer les différentes unités de l'ANP en éléments compétents et professionnellement aptes, en mettant à contribution tous les moyens pédagogiques modernes nécessaires (laboratoires, ateliers de travail), en plus de la ressource humaine adaptée, pour ce faire.

Des espaces pour la pratique de différentes disciplines sportives y sont également disponibles, au vue de l'importance de l'exercice sportif dans le relèvement des aptitudes physiques des éléments militaires, outre une bibliothèque disposant de milliers d'ouvrages (toutes disciplines confondues).

AGRICULTURE

M. Omari examine avec des représentants des Chambres d'agriculture le dossier des coopératives agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Cherif Omari a examiné lundi à Alger avec les représentants des Chambres d'agriculture des différentes régions du pays la question de la création de coopératives agricoles chargées de la collecte de la production agricole en vue de couvrir la demande des opérateurs locaux et étrangers.

Intervenant lors d'une réunion de concertation, tenue en présence du président de la Chambre nationale de l'Agriculture, le ministre a souligné l'importance de tenir des rencontres périodiques entre les différents acteurs du secteur en vue de procéder à une évaluation de l'état de cette activité sur terrain et prendre connaissance des détails de la profession sur le territoire national.

Dans ce cadre, il a appelé au lancement de concertations sur les coopératives agricoles à travers l'exploitation de l'expérience des experts en la matière et la détermination de l'efficacité des expériences précédentes. Le ministre a incité les responsables locaux à faire preuve de dynamisme nécessaire à même de redynamiser le secteur agricole dans leurs régions, soulignant que «le secteur a besoin de guerriers sur le terrain», tout en communiquant, à temps, au ministère tous les détails relatifs aux préoccupations des agriculteurs et des opérateurs du secteur. La réunion durant laquelle il a été question d'examiner plusieurs difficultés et défis auxquels fait face les présidents de chambres



à travers les wilayas, a constitué une occasion à même de les informer du contenu des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors du précédent Conseil ministériel, notamment en ce qui concerne les équipements, la transformation, les investissements, l'accès à la production de nouveaux produits et la fourniture de nouvelles matières essentielles en les cultivant à l'intérieur du pays.

Le ministre a fait savoir que le secteur est en passe de cultiver certains produits de grande im-

portance en faveur de l'économie nationale en tant que produits de base s'inscrivant dans le cadre des industries agroalimentaires à l'image de la betterave sucrière, le maïs, le soja et autres, en élaborant des études et des échantillons typiques pour s'assurer du degré de réussite de ces cultures.

Pour le ministre, ce mécanisme permet la réduction de la facture d'importation des matières premières et des aliments et l'incitation des investisseurs locaux à ces domaines à travers l'exploitation de l'économie du

savoir et du numérique. Le premier responsable du secteur a plaidé pour l'organisation de rencontres avec les techniciens en matière d'agriculture saharienne en tant qu'espace pour définir les préoccupations et plateforme visant la valorisation du rôle des énergies renouvelables dans l'agriculture au sud du pays et espace pour définir les préoccupations.

Par ailleurs, le ministre a appelé les agriculteurs à investir leurs capacités financières pour développer davantage leurs exploitations tout en profitant de l'appui et de l'accompagnement de l'Etat. Appelant les investisseurs privés à contribuer au développement de l'industrie agroalimentaire et la production des matières premières, il a souligné que le secteur ouvrirait ses portes à l'ensemble des partenaires locaux désirant investir dans ce domaine.

À la fin, M. Omari a exhorté les professionnels de son secteur à faire part de leurs doléances aux responsables locaux dans le souci de les transmettre au ministère de tutelle en vue de les examiner pour trouver des solutions palpables.

COMMERCE

Augmenter les exportations hors hydrocarbures, l'un des défis majeurs du quinquennat

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a affirmé, lundi à Alger, que l'augmentation des exportations hors hydrocarbures était l'un des défis majeurs du quinquennat en cours, d'où la mise en place d'un ensemble de mécanismes visant leur promotion.

«La plus grande bataille que doit livrer le département du Commerce durant le quinquennat 2020-2024 est l'augmentation du volume des exportations algériennes vers la région arabe et le continent africain», a déclaré le ministre à l'ouverture du Séminaire national sur les conditions d'exercice du commerce international (Incoterms 2020), tenu en présence du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai. Pour le ministre, «il est inconcevable que les exportations hors hydrocarbures d'un Etat comme l'Algérie, avec tout son potentiel humain et matériel, soient aussi faibles».

Le ministre a expliqué que dans le cadre de la démarche de promotion de ces exportations, il a été procédé à la mise en place de plusieurs mécanismes, notamment la relance du Conseil national pour la promotion des exportations hors hydrocarbures et le renforcement de la participation aux foires internationales.

Ces mesures comprennent, en outre, le parachèvement des mesures d'adhésion à la zone de libre-échange continentale africaine (ZECLAF), a-t-il précisé qualifiant cette dernière d'acquis important à même de libérer le commerce africain de

la bureaucratie et des entraves rencontrées sur le terrain, en sus de raffermir les relations économiques interafricaines.

Il a ajouté, par ailleurs, que la nouvelle dynamique économique et commerciale de l'Algérie est basée sur la rationalisation, voire la réduction des importations, à travers la protection du produit national, l'interdiction de l'importation des produits fabriqués localement et l'encouragement des exportations hors hydrocarbures. Toutes ces mesures visent à «reprendre la place de nos produits sur les marchés extérieurs et de libérer l'initiative commerciale et l'investissements», a-t-il ajouté soulignant que la suppression de la règle 51/49 pour les secteurs non stratégiques avait pour but de capter le maximum d'investissements étrangers.

Le ministre du Commerce a réaffirmé la détermination de son secteur à aller de l'avant pour la promotion de l'économie nationale et la consolidation de la confiance avec l'ensemble des partenaires.

De son côté, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai a évoqué l'importance accordée par le Président de la République au dossier du commerce extérieur, notamment à travers la création d'un ministère délégué en charge du dossier.

L'année 2020 sera riche en procédures dans ce sens, notamment avec la révision de la règle 51/49, la mise en place d'une stratégie nationale d'exportation et l'entrée en vigueur, en juillet prochain, de la Zone

de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné, lors du Conseil des ministres tenu samedi dernier, des instructions portant interdiction de l'importation de produits qui sont fabriqués localement, sans pour autant porter atteinte aux besoins des entreprises et du consommateur ainsi que l'accélération de la concrétisation de la stratégie de promotion des

exportations hors hydrocarbures. Les exportations algériennes ont atteint près de 32,62 milliards de dollars (mds usd) les onze premiers mois 2019, dont près de 93% des hydrocarbures alors que les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales, avec près de 2,36 mds usd, ce qui représente 7,24% du volume global des exportations, contre 2,67 mds usd à la même période en 2018, en baisse de 11,70%.

Bientôt un fichier national des produits fabriqués en Algérie

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a annoncé, hier à Blida, que des préparatifs étaient en cours, en vue de l'élaboration d'un fichier national des produits fabriqués en Algérie, en perspective de la mise au point d'une liste des produits autorisés à l'importation. «Nous veillerons à l'élaboration, dans les plus brefs délais possibles, d'un fichier national de tous les produits, industriels, agricoles, artisanaux et de services, de fabrication algérienne, en vue de mettre un terme à l'importation anarchique», a indiqué Kamel Rezig à l'ouverture d'une Journée d'études sur la Loi de finances 2020. Il a signalé le «recensement, sur le marché national, de dizaines de milliers de produits de fabrication algérienne inconnus», et nécessitant, a-t-il ajouté «l'élaboration d'une liste à leur sujet, avec l'implication des industriels et autres opérateurs

économiques». Le ministre a qualifié cette démarche de «mesure urgente» inscrite au titre du programme de base du ministère visant «à encourager l'exportation et pénétrer les marchés étrangers», a-t-il souligné. «Tout produit fabriqué en Algérie sera interdit d'importation à l'avenir, à l'exception de ceux dans les quantités ne couvrent pas les besoins nationaux», a-t-il affirmé, à ce propos. Pour le ministre du Commerce, cette démarche vise «à assurer une protection juridique aux industriels, qui s'engagent à leur tour au respect de leur engagements relatifs au maintien des prix des produits, leur quantité et leur qualité, tout en évitant le monopole et la spéculation», car la protection du consommateur «est la plus importante priorité du ministère du Commerce», a, encore, affirmé M. Kamel Rezig.

ALGÉRIE - CHINE

Le ministre du Commerce évoque avec l'ambassadeur chinois la coopération et le partenariat

Les moyens de renforcement de la coopération et du partenariat bilatéraux dans de nombreux domaines économiques ont été, lundi à Alger, au centre d'un entretien entre le ministre du Commerce, Kamel Rezig et l'ambassadeur de la République de Chine en Algérie, M. Li Lianhe, indique un communiqué du ministère.

Lors de cet entretien qui s'est déroulé en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, le diplomate chinois a salué les relations historiques liant les deux pays, se félicitant des partenariats économiques réalisés à ce jour et du volume des échanges économiques et commerciaux, qui ont dépassé les 9 milliards dollars en 2019. Rappelant que l'Algérie est le cinquième partenaire de la Chine en Afrique, louant toutes les facilitations offertes et le climat favorable à l'investissement en Algérie, M. Li Lianhe a mis en avant le partenariat stratégique global conclu, en 2014, entre l'Algérie et la Chine concrétisé lors du Sommet de Pékin sur la coopération sino-africaine par la signature d'un mémorandum d'entente sur l'édification commune de l'initiative économique chinoise «la Ceinture et la Route de soie».

Pour sa part, M. Rezig a relevé l'efficacité du partenariat liant les deux pays ainsi que le volume des investissements chinois en Algérie, affirmant la disposition de son département à poursuivre les concertations



en vue de créer des opportunités d'investissement plus forts et renforcer la communication entre les investisseurs algériens et chinois.

Il a réaffirmé, par ailleurs, son attachement à l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures et la mise en place de mécanismes de nouveaux partenariats,

soulignant l'importance des investissements chinois en Algérie dans plusieurs domaines.

Au terme de la rencontre, le ministre a appelé à tirer avantage de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), devant entrer en vigueur en juillet 2020, conclut le communiqué

ALGÉRIE

Signature d'une convention cadre entre l'ANVREDET et le CRTI pour l'accompagnement des start-up

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) et le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) ont signé, lundi à Alger, une convention cadre de partenariat visant à coordonner leurs actions au profit de projets scientifiques et techniques susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique.

La convention a été paraphée par la directrice générale de l'ANVREDET, Dr Nedjoud Demmouche Mounsi et le directeur général du CRTI, Dr Ryad Badji, dans le cadre de la démarche stratégique adoptée en vue de la dynamisation des mécanismes de valorisation des résultats de recherche et développement, et dans l'optique d'impulser les possibilités de transfert de technologies vers le monde socio-économique, selon les signataires.

Elle a pour objet d'établir les bases d'une coopération entre l'ANVREDET et le CRTI et de mettre en évidence les conditions dans lesquelles les partenaires seront amenés à coopérer dans les domaines d'intérêts communs, relatifs à la création des startups, leur accompagnement et leur soutien, à travers l'étude, le conseil, l'expertise et par la mise en commun des moyens pour la réalisation d'objectifs identifiés par les deux parties.

Les axes de cette coopération portent notamment sur l'échange d'expertise entre les cadres du CRTI et ceux de l'ANVREDET, l'intégration des experts du CRTI dans les comités d'évaluation de l'ANVREDET pour l'évaluation des projets, ainsi que l'installation d'un comité mixte entre les deux organismes pour identifier, orienter et impulser le développement des actions envisagées par les deux parties.

Elle comprend aussi la mise en place d'un réseau de veille technologique et d'expertise scientifique et technique, la formation en innovation, l'étude en commun des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique à travers la création de startups, ainsi que la mise en commun des moyens pour l'organisation d'événements se rapportant au métier des deux parties.

Ainsi, pour la mise en œuvre de cette convention, les deux parties traduiront les actions relatives aux axes définis par des contrats d'application spécifiques bilatéraux (CRTI/ANVREDET) ou multilatéraux (CRTI/ANVREDET/porteur de projet).

Intervenant à l'issue de la signature, Mme Demmouche Mounsi a estimé que cette convention permettra à son organisme qui assure un accompagnement administratif aux startups de compléter son assistance par des compé-

tences et connaissances techniques des différents centres de recherches au profit des jeunes porteurs de projets innovants.

Pour sa part, M. Badji a indiqué que cette convention serait un outil de transfert d'idées innovantes et résultats de la recherche vers le monde économique à travers des projets de startups innovatrices et créatrices de richesses.

A signaler que cette convention a été signée en marge d'une cérémonie d'ouverture d'une formation en innovation au profit des chercheurs du Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), initiée par l'ANVREDET.

Étalée du 20 janvier au 2 février 2020, cette sixième session de formation au profit des différents centres et organismes de recherches nationaux de plusieurs domaines, est financée par la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Elle vise à renforcer les compétences professionnelles et d'offrir un apprentissage de qualité basé sur l'évolution des besoins du marché et donner une vision transversale et globale du processus d'innovation aux 25 chercheurs participants.

La stratégie pédagogique de l'ANVREDET permettra aux participants l'acquisi-

tion de quatre (04) types de compétences, à savoir: l'imagination des concepts de produits valorisables à partir des technologies innovantes, la transformation de leur concept en un projet rentable, diriger le projet pour atteindre ses objectifs, et enfin, dresser un style d'animation en équipe et recruter de bonnes compétences.

Le programme de cette formation spécialisée est établi autour de six (06) chapitres (modules), à savoir: la valorisation, le marketing, la propriété intellectuelle, le management, la communication et l'innovation.

SELON L'ONS

Le parc automobile national comptait plus de 6,4 millions de voitures à fin 2018 (ONS)

Le parc automobile de l'Algérie comptait plus de 6,4 millions de véhicules à fin 2018, avec 255.538 véhicules neufs, contre plus de 6,1 millions de voitures en 2017, soit une hausse annuelle de plus de 4%, indiquent les données de l'Office national des statistiques (ONS).

Le parc roulant national a totalisé 6.418.212 véhicules à la fin 2018, contre 6.162.542 véhicules à la fin 2017, enregistrant ainsi une hausse de 255.670 unités, soit une hausse de près de 4,15%, a précisé la même source.

En 2018, le nombre des immatriculations et ré-immatriculation des véhicules a enregistré un léger recul de près de 0,03% (- 450 véhicules) pour totaliser 1.563.898 unités dont 255.538 véhicules neufs, en hausse de 45% par rapport à l'année précédente.

L'essentiel des immatriculations des véhicules neufs a été opéré durant le second trimestre de l'année de référence, soit 155.400 véhicules contre 100.138 unités au cours du premier semestre 2018.

L'immatriculation définitive des véhicules neufs signifie leur mise en circulation, explique l'Office, précisant que l'opération consiste à établir une carte grise pour un véhicule qui va être mis en circulation pour la première fois.

Quant à l'opération de ré-immatriculation, elle consiste à établir une nouvelle carte grise suite à un changement de la wilaya de résidence pour un véhicule circulant en Algérie.

Concernant la répartition du parc national automobile en 2018, selon le type de véhicules, l'ONS indique qu'il se composait de 4.151.041 véhicules de tourisme soit (64,68% du chiffre global (6.418.212), de 1.204.552 camionnettes (18,77%), de 421.689 camions (6,57%), 164.477 tracteurs agricoles (2,56%) et 139.780 motos (2,18%).

Le parc algérien compte aussi 154.243 remorques (2,40%), 87.968 autocars-autobus (1,37%), 87.169 tracteurs routiers (1,36%) et 7.293 véhicules spéciaux (0,41%).

La capitale comptait près de 1,7 million de voitures en 2018

Par wilaya, les cinq premières wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre de véhicules en 2018 étaient Alger, avec 1.689.242 unités (26,32% de la totalité), Blida avec 351.275 (5,47%), Oran avec 331.965 unités (5,17%), Constantine avec 231.521 unités (3,61%) et Tizi-Ouzou avec 213.618 (3,33%).

Les données de l'Office montrent concernant la répartition du parc national automobile selon la source d'énergie que la part de l'essence est plus importante.

Elle représente 65,04% alors que celle du gasoil en représente 34,96%. Onze wilayas ont dépassé les 100.000 unités roulant à l'essence. Alger en comptait, à elle seule, plus d'un million unités. Trois wilayas seulement comptaient plus de 100.000 unités roulant au gasoil, à savoir Alger, Oran et Tizi-Ouzou.

La répartition du parc national automobile, selon le pays d'origine, montre que la France était le premier fournisseur, avec 2.616.452 unités (40,77%), suivie du Japon avec 660.412 unités (10,29%), l'Allemagne avec 534.425 unités (8,33%), l'Algérie avec 287.863 unités (4,49%) et l'Italie avec 251.675 unités (3,92%).

L'industrie de montage local des véhicules de tourisme a réalisé une production de 180.000 véhicules en 2018, contre 110.000 en 2017, en plus de la production de 4.500 véhicules industriels en 2018.

SIT-IN DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE
Les protestataires appellent à l'ouverture d'un dialogue

Des dizaines d'enseignants du primaire ont organisé, hier devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale à Ruisseau (Alger), un rassemblement, troisième du genre depuis le début de l'année, pour «réitérer leurs revendications socioprofessionnelles» et «appeler à l'ouverture d'un dialogue».

Ces enseignants, dont certains sont venus d'autres villes du pays, ont indiqué qu'ils poursuivraient leur mouvement de protestation, si un dialogue n'était pas ouvert avec la tutelle.

«Nous avons transmis, la semaine dernière, une correspondance au ministère de l'Éducation dans laquelle nous demandons à être reçus pour discuter de nos préoccupations, mais jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune réponse», affirme le représentant de la Coordination nationale des professeurs de l'enseignement pri-

maire (PEP), Moussa Slimani, dans une déclaration à l'APS.

Les enseignants, rappelle-t-on, revendiquent, notamment «la révision des programmes pour améliorer la qualité de l'enseignement et alléger le cartable de l'élève, l'unification des critères de classification par la valorisation des diplômes pour garantir l'égalité des chances et la révision des salaires des enseignants du primaire pour améliorer leur pouvoir d'achat».

Ils réclament également «la réduction du volume horaire, le droit à la promotion systématique au grade de professeur principal au bout de cinq (5) ans d'exercice et de professeur formateur au bout de dix (10) ans, ainsi que le droit à la retraite proportionnelle par l'inscription du métier d'enseignant parmi les métiers pénibles».

FINANCES

La numérisation, un outil important pour réduire le déficit budgétaire

Des enseignants universitaires ont affirmé, lundi à Alger, que la numérisation constituait l'un des principaux outils à même de réduire le déficit budgétaire, notamment en contribuant à l'accroissement des recettes fiscales.

Lors d'une journée d'études sur la loi de finances (LF2020), M. Tigharsi El-Houari, parlementaire et enseignant universitaire a estimé nécessaire «d'accélérer le processus de numérisation de toutes les bases de données en premier, pour résoudre le problème du faible recouvrement fiscal dont le taux actuel ne dépasse pas les 18%».

«La numérisation permettra une meilleure identification des contribuables et un suivi efficace de leurs dossiers, en leur offrant la possibilité du paiement électronique, ce qui est à même d'améliorer, notablement, le recouvrement fiscal», a-t-il précisé, ajoutant que «le déficit budgétaire se transformera en excédent, si le taux de recouvrement atteint les 50%, quelle que soit la performance des secteurs de production».

Pour M. Tigharsi El-Houari, le processus de numérisation en Algérie a connu plusieurs obstacles, en l'absence d'une véritable volonté politique, appelé à consacrer un budget spécial à la numérisation au profit de tous les départements ministériels. Aussi, la numérisation est une condition sine qua non pour la réussite de l'opération de révision des mécanismes d'appui aux catégories vulnérables, outre son rôle dans la résorption du marché parallèle et la bancarisation des fonds thésaurisés, a-t-il estimé.

Évoquant l'importation de véhicules de moins de 3 ans, le parlementaire a expliqué que cette démarche permettrait de baisser les prix et de relancer la concurrence au sein du marché automobile, tout en encourageant les opérateurs du domaine du montage automobile à recourir aux technologies industrielles amies de l'environnement. Qualifiant de «cyclique et provisoire» cette procédure, il a indiqué que ce genre d'importation est un message adressé aux opérateurs de la filière du montage automobile qui ont échoué à atteindre les objectifs fixés dont la création de réseaux de sous-traitance et la proposition de produits à des prix concurrentiels et des services après-vente.

Pour sa part, l'enseignant universitaire et parlementaire Ahmed Zeghdar a mis l'accent sur la nécessité de doter les directions des impôts des ressources humaines et matérielles nécessaires et de moderniser le système fiscal à travers les outils numériques offerts, dans l'objectif de consacrer la transparence et le principe d'équité fiscale. Concernant le financement de l'économie nationale face à la régression des ressources financières du pays, le parlementaire a préconisé l'exploitation des moyens de financement au niveau international, notamment les institutions financières de développement dont l'Algérie participe à leur capital ainsi que l'initiative «la Ceinture et la Route».

Outre ces mécanismes internationaux, l'intérêt doit être accordé au développement de la finance et des assurances islamiques, l'exploitation de la bourse, et la mise en place des mécanismes de résorption des devises en circulation hors du système bancaire du pays, a estimé M. Zeghdar.

Pour ce qui est de la règle 51/49 limitée à certains secteurs stratégiques, le membre de la Commission des finances à l'Assemblée populaire nationale (APN) a affirmé que cette mesure ne pourrait être activée qu'à travers la définition de la liste des secteurs concernés, et ce «à travers le Parlement».

De son côté, l'universitaire Messaoud Kisra a estimé, dans son évaluation de la LF2020, que cette dernière s'est focalisée sur le développement des entreprises, tous types confondus, en tant que levier du développement pour s'affranchir de la dépendance aux recettes du pétrole, mais n'a pas pu, en revanche, résoudre certaines problématiques comme c'est le cas pour le dossier industrie automobile, où il a été décidé l'ouverture de l'importation de véhicules au lieu de procéder à un recadrage de l'activité de montage automobile.

Organisée par le Laboratoire de recherche «Capital humain et Performance», la journée d'études s'est déroulée en présence d'enseignants et d'étudiants universitaires qui ont présenté et examiné les mesures contenues dans la LF2020.

FILIÈRE POMME DE TERRE

Des mesures pour absorber la surproduction

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari a fait état de mesures pour absorber la surproduction enregistrée dans la filière pomme de terre sur la base des propositions formulées par les professionnels, en coordination avec les secteurs concernés.

Intervenant lors d'une réunion de travail avec les professionnels de la filière pomme de terre en présence des représentants du Conseil national interprofessionnel de la filière (CNIFPT), le ministre a souligné la nécessité de trouver des débouchés à la filière pour lui permettre d'être un créateur de richesse et de contribuer au développement de l'économie nationale, plaçant pour des programmes étudiés en vue de la transformation, l'exportation et la commercialisation locale.

Il a affirmé, à ce propos, que l'agriculture étant un élément essentiel dans l'équation de la production, devrait contribuer dans un cadre organisé au sein du CNIFPT et en coordination avec les différents représentants de la tutelle, à la mise en place de programmes de commercialisation du produit, avant même sa culture. Il a rappelé, dans ce sens, les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour appuyer davantage agriculteurs, assoier une production agricole dans les régions non-exploitées et accorder un grand intérêt aux activités de transformation et d'exportation. L'excédent de production de cette année est «une aubaine» pour le pays et le ré-



sultat direct des efforts consentis dans cette filière au Sud et dans les Hauts-Plateaux, ayant permis de sortir du déficit saisonnier et d'instaurer une continuité de la production.

M. Omari avait donné des instructions pour mettre à la disposition des agriculteurs les chambres froides de l'entreprise publique, entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (Frigomédit), et ce jusqu'à la mise en place de la feuille de route qui sera adopté par les professionnels de cette filière pour la valorisation de leur production. Le ministre a fait savoir que l'action est focalisée actuellement sur une plus

grande structuration de la filière et l'activation des moyens de régulation en vue de la maîtrise du marché national et de la promotion des exportations et des opportunités de transformation.

La filière des pommes de terre commence à trouver une place dans les marchés mondiaux, d'où l'impératif d'œuvrer davantage à promouvoir son exportation. Une réunion est prévue, au courant de cette semaine, avec les représentants des commerçants et les responsables du secteur du commerce pour trouver des solutions durables à la commercialisation du produit et la coor-

dination entre les professionnels.

«Des ateliers se penchent sur l'étude de programmes d'exportation et de transformation par voie de contractualisation, la recherche de solutions aux problèmes liés aux rapports des agriculteurs avec les banques, et l'accompagnement financier», a-t-il fait savoir. Soulignant l'impératif de préserver le revenu du petit agriculteur et son accompagnement pour l'amélioration de sa condition, le ministre a tenu à affirmer que «les portes du ministère demeurent ouvertes via ses directions dans toutes les wilayas, pour écouter les préoccupations des agriculteurs, examiner et mettre en œuvre les mesures appropriées».

Il a s'est félicité, en outre, du savoir et de la disponibilité d'une main d'œuvre expérimentée dans cette filière, ce qui l'a met dans une situation confortable sur ce plan.

M. Omari avait tenu plusieurs réunions avec l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV) et avec le groupe industriel Agro logistique (AGROLOG) pour arrêter les objectifs et les mesures à mettre en place en partenariat avec les différents professionnels.

DOUANES

Prise en charge progressive de la totalité des incoterms dans le système d'information

La prise en charge de la totalité des incoterms (International commercial terms) dans le système actuel d'information et de gestion automatisé des douanes (SIGAD) se fera de manière progressive, a fait savoir lundi à Alger, le représentant de la Direction générale des douanes, Benshraoui Bachir.

Publiés pour la première fois par la Chambre de Commerce Internationale (CCI) en 1936, les règles Incoterms définissent les principales responsabilités des acheteurs et des vendeurs pour la livraison des marchandises dans le cadre des contrats de vente.

Ces règles font autorité pour déterminer comment les coûts et les risques sont répartis entre les parties. Elles sont régulièrement incorporées dans les contrats de vente de marchandises dans le monde entier et font désormais partie du langage commercial courant. S'exprimant lors d'un séminaire national sur les conditions d'exercice du commerce international (Incoterms 2020), M. Benshraoui a indiqué que «la prise en charge de la totalité des incoterms dans le système actuel SIGAD se fera de manière progressive en attendant la mise en œuvre du projet de réalisation et de déploiement du nouveau système d'information des douanes en collaboration avec les douanes coréennes».

«Le futur système est fondé sur des bases conformes aux normes et standards internationaux tels que le modèle de données de l'OMD, la convention de Kyoto révisée ainsi que les règles CCI relatives aux incoterms», a-t-il ajouté lors de ce séminaire organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en partenariat avec la Chambre Internationale du Commerce (CCI). Il a, dans ce cadre, expliqué que suite à la conférence nationale sur le commerce extérieur tenue le 30 mars 2015, «la Direction générale des douanes a pris en charge les doléances formulées par certains opérateurs économiques sur la nécessité absolue de prendre

en charge l'ensemble des incoterms (version 2010) tels que définis par la CCI et adoptés dans les transactions internationales». A cet effet, un groupe de travail a été installé et se composait des représentants de la direction générale des douanes, l'association des banques et des établissements financiers (ABEF), la Banque d'Algérie, la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), l'Union nationale des transitaires et commissionnaires en douane agréés (UNTCA).

«Ce chantier a été lancé en parallèle avec celui de la refonte de la déclaration en détail afin de permettre la prise en charge des rubriques nécessaires aux contrôles douaniers relatifs aux incoterms», a-t-il avancé.

«Les travaux du groupe ont permis d'aboutir à l'élaboration d'un tableau synoptique contenant toutes les formules de calcul par incoterm et seulement une prise en charge partielle des incoterms 2010 due à des contraintes réglementaires et techniques relatives notamment aux limites du système d'information SIGAD dans sa version actuelle», selon le même responsable.

Évoquant la relation entre les incoterms et les douanes, il a expliqué que lorsqu'un intervenant dans une opération de commerce international achète ou vend une marchandise, l'un des éléments d'information importants de cette transaction est, bien entendu, le prix unitaire et global de la marchandise convenu entre les partenaires dans la transaction.

Cependant, le prix, à lui seul, ne suffit pas pour donner une indication précise sur tous les coûts que supportera la marchandise avant son arrivée à destination et son dédouanement, a-t-il noté.

Le contrat commercial doit aussi comporter d'autres indications complémentaires pour préciser ce que le prix facturé englobe comme prestations de la part du fournisseur, selon le représentant des

douanes. En d'autres termes, le contrat commercial doit préciser quels sont les frais à la charge du fournisseur et quels sont ceux qui restent à la charge de l'acheteur et qu'il faudra inclure dans la valeur à déclarer en douane, a-t-il encore expliqué.

Ces indications constituent ce que l'on appelle les «INCOTERMS».

Il s'agit de sigles correspondant aux pratiques en usage dans les opérations de commerce international et à des normes adoptées dans le cadre de la Chambre du Commerce Internationale.

Les incoterms font régulièrement l'objet d'actualisations pour les adapter aux évolutions des pratiques en usage à l'échelle internationale et la dernière actualisation est entrée en vigueur le 1 janvier 2020.

Pour sa part, le président de la Commission droit et pratiques du commerce international d'ICC, Christophe Martin Radtke a souligné que les règles incoterms s'appliquent partout dans le monde, mais il faut prendre en considération le contexte et la législation de chaque pays.

Il a également souligné que les principaux changements apportés aux Incoterms 2010 vise à répondre encore davantage aux besoins des utilisateurs.

Selon lui, les utilisateurs ont tout intérêt à modifier leurs documents contractuels et passer des Incoterms 2010 aux Incoterms 2020.

«La version 2020 n'a pas supprimé d'Incoterms ni n'en a créé de nouveaux.

Elle pérennise donc les changements radicaux introduits par les Incoterms 2010: la division entre les Incoterms pour tous modes de transport et les Incoterms pour transport maritime et l'adaptation des Incoterms à une vente nationale», a-t-il fait savoir. A noter que d'autres rencontres seront organisées par la CACI durant l'année en cours afin d'expliquer ces nouvelles règles pour les opérateurs économiques algériens.

DAVOS

Des participants financent massivement les énergies fossiles, dénonce Greenpeace

Banques, assureurs et fonds de pension présents à Davos financent toujours à coups de milliards de dollars les énergies fossiles qui contribuent au réchauffement climatique, au risque de favoriser une nouvelle crise financière mondiale, a dénoncé hier Greenpeace.

Le Forum économique mondial (WEF), qui a débuté hier, cherche à gommer son image de «club des riches» en invitant des activistes comme la jeune militante suédoise du climat Greta Thunberg, mais nombre d'entreprises du secteur financier régulièrement présentes à Davos investissent sans relâche dans les industries extractives, alors que les énergies fossiles - charbon ou pétrole notamment - sont parmi les principaux émetteurs de gaz à effet de serre, accuse l'ONG.

Dans un rapport intitulé «C'est le secteur financier, imbécile», Greenpeace pointe leurs investissements depuis la signature en décembre 2015 de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement.

Selon l'ONG, dix banques régulièrement présentes au WEF ont à elles seules financé entre 2015 et 2018 le secteur des énergies fossiles à hauteur de 1.000 milliards de dollars: JP Morgan Chase, Citi, Bank of America, RBC Royal Bank, Barclays, Mitsubishi UFG, TD Bank, Sco-



tiabank, Mizuho et Morgan Stanley.

Cette somme équivaut grosso modo à la capitalisation boursière d'un géant du numérique comme Apple, ou au risque financier lié aux impacts climatiques pesant sur 215 des plus grandes compagnies mondiales lors des cinq prochaines années, selon l'ONG, qui se base sur la compilation de documents déjà publics.

Côté fonds de pension, trois de ceux présents à Davos l'an dernier - celui des enseignants de la province

canadienne de l'Ontario, le Canada Pension Plan Investment Board et PensionDanmark - détiennent pour 26 milliards de dollars dans les compagnies pétrolières Shell, Chevron ou Exxon, et dans diverses banques finançant l'exploitation des énergies fossiles, somme à peu près équivalente à l'introduction en bourse l'an dernier du géant pétrolier saoudien Aramco, la plus importante jamais réalisée.

Greenpeace dénonce enfin le soutien de grands assureurs mondiaux aux pro-

jets, notamment charbonniers, qui ne pourraient se faire sans leur garantie, pointant notamment AIG, Prudential, Sampo, Tokio Marine ou Lloyds.

Selon l'ONG, ces entreprises reproduisent ainsi les comportements ayant mené à la grande crise de 2007/2008 notamment liée aux subprimes, lorsque «les acteurs financiers cherchant le profit à court terme n'ont pas saisi ou ont ignoré les risques». «Banques assureurs et fonds de pension présents à Davos sont responsables de l'urgence climatique. En dépit des avertissements, ils alimentent une nouvelle crise financière globale en soutenant l'industrie des énergies fossiles.

Ces financiers sont rien moins qu'hypocrites en disant qu'ils veulent sauver la planète alors qu'ils la tuent pour un profit à court terme», a dénoncé la patronne de Greenpeace, Jennifer Morgan, en appelant «les régulateurs à faire leur travail avant qu'il ne soit trop tard».

PÉTROLE

Le Brent à plus de 64 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole baissaient hier en cours d'échanges européens alors que les craintes sur la demande mondiale refont surface, reléguant au second plan les inquiétudes sur l'offre libyenne.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 64,42 dollars à Londres, en baisse de 1,20% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour février, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,01% à 57,95 dollars. La veille, le WTI a fini stable et le Brent a gagné 0,54%, porté par les risques pesant sur l'offre mondiale d'or noir à la suite du blocage depuis samedi des principaux terminaux pétroliers de l'est du territoire libyen.

Cette action menée par les forces loyales au maréchal Khalifa Haftar a provoqué la chute des exportations d'or noir, qui représentent 1,3 million de barils par jour, à la veille d'un sommet international à Berlin qui a accouché d'un cessez-le-feu précaire.

Les marchés s'attendent désormais à ce que la production en Libye retrouve son niveau normal, a indiqué Al Stanton, analyste de RBC.

«L'inquiétude sur les perturbations de l'offre en Libye devrait rapidement passer au second plan et l'attention va se concentrer sur le niveau de la demande, qui s'assèche dans un marché très abondant en or noir», a renchéri Ipek Ozkardeska, analyste de Swissquote Bank.

Lundi, le Fonds monétaire international s'est montré moins optimiste qu'en octobre dans ses dernières prévisions de croissance mondiale, qualifiant la reprise en cours de «poussive». De plus, «les informations sur une possible nouvelle épidémie en Chine ralentent les craintes sur la demande», a expliqué Eugen Weinberg, de Commerzbank. La Chine a recensé mardi 77 nouveaux cas d'un nouveau virus semblable au Sras, portant le total à près de 300.

La maladie a déjà provoqué la mort de six personnes.

ZONE EURO

Première baisse depuis 2013 de la demande de crédits par les entreprises (BCE)

La demande nette de crédits par les entreprises de la zone euro a reculé au quatrième trimestre 2019 pour la première fois en six ans, selon une étude publiée hier par la Banque centrale européenne (BCE).

Les entreprises ont eu moins recours au crédit bancaire «en Espagne et, dans une moindre mesure, en France», tandis que la demande nette «a augmenté en Allemagne est restée inchangée en Italie», détaille la BCE dans son rapport. C'est la «pire information» de cette étude trimestrielle, a souligné Frederik Ducrozet, stratège chez Pictet wealth management, sur son compte Twitter.

Ce recul de l'activité de crédit s'explique par une baisse des investissements «en ligne avec une activité économique modérée», explique la BCE, qui a pourtant relancé depuis novembre ses rachats nets d'actifs sur le marché pour donner un coup de fouet à l'activité.

L'institution monétaire ajoute cependant que la demande de prêts aux entreprises «a continué d'être soutenue par le bas niveau général des taux d'intérêt», avec le taux négatif sur les dépôts excédentaires passé en septembre à -0,50%.

Celui-ci taxe les banques pour les fonds qu'elles confient à la Banque centrale au lieu de les prêter aux ménages ou aux entreprises. La «bonne nouvelle», selon M. Ducrozet, est que les banques ont utilisé la troisième vague de prêts généreux de la BCE lancée à l'automne, la série «TLTRO-III», pour recycler ces liquidités en prêts au secteur privé. Depuis la première vague de TLTRO lancée en 2014, les banques peuvent emprunter d'énormes liquidités à condition qu'elles prêtent à leur tour cet argent aux ménages et entreprises.

Aux conditions actuelles, la BCE leur facturera sur ces prêts un taux d'intérêt pouvant au mieux égaler celui sur les dépôts, soit -0,50%. Aussi, les banques en zone euro envisagent de recourir encore davantage aux prochaines salves de ces prêts géants, qui leur permettent d'accorder des conditions de crédit favorables tout en préservant leurs marges d'intérêt, selon l'étude. Pour le premier trimestre 2020, les banques s'attendent enfin à ce que les conditions de crédit pour les prêts aux entreprises «restent inchangées», tandis qu'elles devraient se resserrer pour les prêts au logement et se relâcher pour le crédit à la consommation.

APS

PRODUCTION ET COMMERCE DES PRODUITS DU BOIS
Un record mondial en 2018

Le volume de produits à base de bois, produits et commercialisés dans le monde en 2018, a atteint un record, avec une hausse de 11% par rapport à 2017, selon les dernières données fournies par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La production accrue de produits forestiers renouvelables permet de remplacer les produits d'origine fossile, qui ont une empreinte carbone plus élevée, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable, a indiqué M. Sven Walter, fonctionnaire principal chargé des forêts, qui dirige l'équipe FAO des produits forestiers et des statistiques.

Il s'agit de la hausse la plus rapide jamais observée dans la région Amérique du Nord, Europe et Asie-Pacifique et elle est en grande partie due à une croissance économique positive.

La production de bois scié a augmenté de 2% dans le monde en 2018 et le volume de bois scié et de panneaux à base de bois a connu une hausse record. La production et le commerce de pâte de bois à l'échelle mondiale ont également augmenté de 2% et atteint de nouveaux volumes en 2018 (respectivement 488 millions et 66 millions de

tonnes). La production de granulés de bois a connu une hausse vertigineuse ces dernières années, principalement due à la demande croissante suscitée par les objectifs fixés par la Commission européenne en matière de bioénergie. En 2018, la production mondiale a ultérieurement augmenté d'environ 11%, atteignant un volume de 37 millions de tonnes, offrant ainsi des possibilités de réduction de l'utilisation des énergies fossiles.

L'Europe et l'Amérique du Nord représentent la part la plus importante de la production mondiale, cependant, la production dans la région Asie-Pacifique a doublé, enregistrant une hausse de 15% entre 2014 et 2018.

En plus des informations sur les nouveaux produits, la FAO fournit désormais des données mondiales qui décrivent la production et le commerce du bois de récupération après consommation, notamment le bois de construction pouvant être réutilisé. En 2018, la consommation de bois de récupération après consommation a dépassé les 27 millions de tonnes.

«Ces nouvelles données sont utiles pour le suivi de la bioéconomie circulaire durable et pour la compréhension du cycle de vie des produits forestiers

récoltés», a souligné M. Walter. La quantité d'informations disponibles sur la réutilisation des produits forestiers est en constante augmentation.

Plus tôt cette année, l'équipe de la FAO des produits forestiers et des statistiques a communiqué les résultats de l'enquête statistique 2017 sur l'utilisation de papier recyclé par pays et par secteur. La Chine occupe une place plus importante à la fois comme producteur et consommateur de produits forestiers et elle a récemment surpassé la production de bois scié des Etats-Unis. Le pays est de loin le premier producteur et consommateur de panneaux et de papier à base de bois.

La Chine occupe une place plus importante à la fois comme producteur et consommateur de produits forestiers et elle a récemment surpassé la production de bois scié des Etats-Unis.

Le pays est de loin le premier producteur et consommateur de panneaux et de papier à base de bois.

En 2018, les importations de bois rond ont augmenté de 8% en Chine.

Simultanément, sa production et consommation de bois scié et de panneaux à base de bois a continué à croître plus rapidement que dans le reste du monde.

BOURSE

Les Bourses européennes en ordre dispersé en attendant une réunion de la BCE

Les Bourses européennes ont terminé lundi en ordre dispersé, au terme d'une journée calme en raison de la fermeture des marchés américains, et en attendant une réunion de la Banque centrale européenne demain.

«Il s'agit d'une séance assez classique où en raison de la fermeture des marchés américains, l'Europe bouge peu dans des volumes faibles», a souligné auprès Alexandre Baradez, analyste chez IG France.

Les marchés américains sont restés fermés pour la journée dédiée à Martin Luther King. «Sans le Dow Jones, qui a tendance à donner le ton faute d'autres nouvelles, les indices européens

ont été livrés à eux-mêmes, sans être aidés par l'abaissement des prévisions de croissance du FMI», résume Connor Campbell, analyste chez Spreadex.

Le Fonds monétaire international s'est en effet montré moins optimiste qu'en octobre dans ses dernières prévisions de croissance mondiale publiées lundi, tablant désormais sur 3,3% cette année et 3,4% l'an prochain, malgré la signature de l'accord commercial sino-américain.

La réunion de la Banque centrale européenne prévue demain a également favorisé l'attentisme, même si personne n'attend de mesures spécifiques. L'Eurostoxx a perdu 0,24%.

COLLECTIVITÉS

Tizi-Ouzou: des élus locaux décident de boycotter les séances d'arbitrage des PCD 2020

Des présidents d'Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya de Tizi-Ouzou, regroupés au sein de la coordination éponyme, ont décidé de boycotter les séances d'arbitrage relatives aux plans communaux de développement pour l'année 2020 jugeant leur dotation pour l'exercice indiquée "insuffisante", a indiqué cette structure lundi.

Réunie dans l'hémicycle de l'Assemblée populaire de wilaya, "la coordination des présidents des APC de la wilaya de Tizi-Ouzou décide à l'unanimité de surseoir aux séances d'arbitrage de la wilaya relatives aux PCD 2020", lit-on dans un communiqué émanant de cette coordination parvenu à l'APS.

Mardi dernier, ces présidents d'APC, une soixantaine (la wilaya de Tizi-Ouzou compte 67 APC), avaient observé un rassemblement pour réclamer "la révision du montant alloué aux communes pour l'exercice 2020 dans le cadre des PCD qui s'élève à 15 millions de DA pour chaque commune", une cagnotte jugée "insuffisante". Réagissant jeudi à ces déclarations, le secrétaire général de la wilaya, Azeddine Tibourtine, avait indiqué, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la commune, que plus de 4,7 milliards de DA de subventions accordées aux communes au titre des PCD cumulées depuis 2010 n'ont pas été encore consommées, situant le taux de consommation entre 15 et 20 %. Selon la coordination des présidents des APC de la wilaya de Tizi-Ouzou, mettre le faible taux de consommation de l'argent public alloué à la wilaya sur le dos des communes est un "raccourci très simpliste". La réunion d'arbitrage, présidée par le secrétaire général de la wilaya, se tient traditionnellement durant le mois de janvier de chaque année pour permettre de débattre et de répartir les budgets sur les communes. Aucune date n'a été communiquée, pour l'instant, par les services de la wilaya quant à la tenue de cette réunion.

RELIZANE

Des projets de développement au profit de la commune d'El-Matmar

La commune d'El-Matmar (wilaya de Relizane) a bénéficié, durant les exercices 2018-2019 et 2019-2020, de plusieurs projets de développement dotés d'une enveloppe financière de plus de 500 millions DA, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Financés au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, des programmes sectoriels PS et communaux de développement (PCD) et du budget de wilaya, les projets prévoient 47 opérations de rénovation des routes, d'amélioration urbaine, d'alimentation en eau potable, de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'électricité et de réfection des écoles primaires, a-t-on indiqué.

Les projets de raccordement et de rénovation des réseaux d'AEP et d'assainissement se taillent la grande part dans ces projets de développement au profit de cités et de centres d'habitation. Plusieurs quartiers d'El Matmar ont bénéficié de projets d'aménagement et d'amélioration urbaine, a-t-on fait savoir. Concernant le désenclavement des douars, cette commune a été destinataire d'opérations de réhabilitation de chemins dont celui reliant douar Rehaïlia à El Matmar, la maintenance du chemin de wilaya (CW 99) reliant douar Mesbahia sur 2,5 kilomètres et celui reliant El Matmar et douar El Merdja sur 1,5 km. Le programme de développement prévoit également le raccordement des douars de Bouakeur et Mekadid au réseau d'énergie électrique, haï 560 logements au réseau de gaz naturel, la réfection de sept écoles et cantines scolaires et la réalisation de deux classes d'extension. Certains de ces projets dont a bénéficié la commune d'El Matmar ont été réceptionnés et d'autres sont en cours de concrétisation.

TRANSPORT MARITIME

Annaba : réception au cours de l'été 2020 de la nouvelle gare maritime

La nouvelle gare maritime de Annaba sera réceptionnée au cours de l'été 2020, ont annoncé lundi les autorités de la wilaya.

Lors d'une visite d'inspection visant à s'enquérir du rythme imprimé aux travaux de ce projet structurel, le wali de Annaba, Toufik Merhoud, a mis l'accent sur la "nécessité d'en augmenter la cadence et d'accélérer tous les mécanismes permettant de récupérer le retard enregistré, d'autant plus que les délais contractuels de réception de la gare maritime expirent en avril 2020".

Le projet de la nouvelle gare maritime de la ville de Annaba, dont les travaux de construction ont débuté en juin 2016, a enregistré du retard en raison de travaux supplémentaires requis par le projet liés notamment au renforcement de la plate-forme, selon les explications four-



niez par les représentants du Groupement Batimetal Travocovia, en charge de sa réalisation.

Après achèvement des travaux majeurs relatifs à la mise en place de la structure géné-

rale de la gare, il sera procédé à la concrétisation des travaux secondaires, dont les divers réseaux et l'aménagement des espaces devant accueillir les équipements idoines, notamment les escaliers

mécaniques et autres tapis roulants, selon les mêmes responsables.

Ces derniers ont également souligné que cette gare maritime, dressée sur trois niveaux et qui assurera le transport maritime, des activités commerciales, récréatives et de services, a été financée par l'Entreprise portuaire de Annaba pour un montant de plus de 4 milliards de dinars.

Pouvant accueillir un total de 1 200 passagers et 300 véhicules par trajet, cette nouvelle infrastructure maritime permettra, par ailleurs, dès sa mise en service, la création de pas moins de 200 emplois directs, en plus de l'opportunité de créer des emplois indirects, a-t-on indiqué.

GHARDAÏA

La campagne de vaccination contre les zoonoses se déroule dans de bonnes conditions

La campagne de vaccination de rappel contre la peste des petits ruminants (PPR) et contre la fièvre aphteuse et la rage des bovins se déroule dans de bonnes conditions sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a indiqué hier à l'APS l'inspecteur vétérinaire auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette opération de rappel (2ème phase), prévue dans le protocole de vaccination, touche un cheptel ovin et caprin de plus de 04 mois, estimé à 250.000 têtes, a fait savoir le Dr.

vétérinaire, Tarek Rezoug, précisant que cette vaccination "gratuite", qui vise à renforcer l'immunité du cheptel de petits ruminants de la wilaya contre cette zoonose, est réalisée par une trentaine de vétérinaires privés mandatés par les pouvoirs publics.

Pour mener à bien cette opération de rappel qui a débuté la mi-janvier, pour le cheptel de petits ruminants de la wilaya, la direction des services agricoles a associé l'ensemble des acteurs concernés, notamment les éleveurs, la Chambre de l'Agriculture et l'Union nationale des paysans algériens, a expliqué M. Rezoug.

Le but est d'éradiquer la PPR, maladie hautement contagieuse, et protéger les ressources de centaines de milliers

de familles des zones rurales. «Quelques 200.000 doses de vaccins ont été mobilisées pour cette phase de rappel, afin de renforcer l'immunité de notre cheptel», a indiqué Dr Rezoug.

Parallèlement, une campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse et la rage a été également lancée dans le cadre des initiatives proactives de prévention contre les dites zoonoses, sur tout le territoire de la wilaya, par les vétérinaires fonctionnaires de la DSA, depuis le début de l'année. Cette opération de vaccination vise en premier lieu à renforcer et consolider l'immunité de l'ensemble du cheptel bovin de la wilaya et également une occasion pour contrôler et dépister d'autres zoonoses et procéder au traitement contre les parasites internes et externes des bovins et autres animaux domestiques, particulièrement les chiens vivants dans les étables des éleveurs, a-t-il fait savoir.

Elle touche les bovins âgés de 2 mois et plus contre la fièvre aphteuse et les têtes bovines âgées de 6 mois et plus contre la rage, a précisé M.Rezoug.

Pour mener à bien cette opération de vaccination de tout le cheptel bovin de la wilaya, réputée "bassin laitier du sud", la DSA a associé l'ensemble des acteurs

concernés, notamment les éleveurs, la Chambre d'agriculture et l'union des paysans algériens ainsi que les producteurs laitiers, a soutenu l'inspecteur vétérinaire.

Une campagne de sensibilisation sur l'importance de la vaccination du cheptel bovin, ovin, caprin et camelin a été également lancée pour expliquer aux éleveurs l'intérêt de prémunir le cheptel par la vaccination.

«La situation sanitaire du cheptel, toute espèces confondues, dans la wilaya de Gharadaia est jugée satisfaisante», a rassuré Dr Rezoug, tout en faisant observer qu'un dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties est toujours en vigueur dans les communes de la wilaya pour consolider les mesures préventives entreprises afin de préserver le statut sanitaire indemne du cheptel vis-à-vis des maladies.

Toutes les dispositions ont été prises pour contrôler l'ensemble du cheptel se trouvant sur le vaste territoire de la wilaya, marqué également par une transhumance du cheptel, notamment dans les marchés à bestiaux. La wilaya de Gharadaia compte un cheptel de 362.000 ovins, 158.000 caprins, 4.006 bovins dont 4.000 vaches laitières et 11.350 camélinés.

BATNA

Lancement d'une formation pour la 1^{re} promotion de secouristes en sécurité industrielle

La première session de formation de secouristes spécialisés en sécurité industrielle a été lancée à Batna dans le cadre du secours de masse, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de la protection civile, le colonel Djamel Khamar.

Organisée sur demande de la direction locale de la protection civile, la formation de secouristes cible 30 étudiants de l'Institut de prévention et de sécurité industrielle de l'université Chahid Mustapha Benboulaïd Batna 2, a précisé à l'APS le colonel Khamar, relevant que les étudiants concernés par cette première session sont issus de 12 wilayas du pays.

«À l'issue des première et deuxième phases de la formation, les étudiants secouristes pourront intervenir en tant que bénévoles et assureront l'intervention primaire dans les résidences universitaires, leur lieux de travail en cas d'accident industriel», a-t-il relevé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la formation dans le domaine de secours de masse dans sa première phase pour l'exercice 2020, selon le même responsable, faisant état de l'élaboration d'un programme similaire au profit des citoyens dont l'annonce se fera «prochainement».

Depuis 2010, près de 3.120 secouristes bénévoles ont

été formés à Batna dans le cadre du programme de «secouristes pour chaque famille» mis en place par la Direction générale de la protection civile, a rappelé le colonel Djamel Khamar.

Ce genre de formation connaît ces dernières années un «engouement particulier» de la part des médecins, a souligné le même responsable qui a fait part de la sortie, dans les jours à venir, d'une nouvelle promotion de 100 médecins formés dans les premiers secours. Le nombre de bénévoles formés dans le domaine des premiers secours a atteint, à l'échelle nationale, plus 130.000 secouristes de masse, a indiqué pour sa part le sous-

directeur des opérations auprès de la Direction générale de la protection civile, le capitaine Saïd Lahyani, en marge d'un séminaire régional regroupant les chefs des unités principales de la protection civile de 24 wilayas dans l'Est, le Centre, et le Sud-est du pays organisé lundi à Batna.

Le même responsable a précisé que les secouristes bénévoles dans le cadre du programme «secouriste pour chaque famille» sont impliqués «de manière cyclique» dans les manœuvres d'entraînement et les activités de formation de ce corps constitué pour «davantage de perfectionnement».

EL TARF

Un élan de solidarité «sauve» le toit d'une septuagénaire

Un élan de solidarité citoyenne a permis à Debla Benhouisse, âgée de 76 ans, vivant dans une maison qui tombe en ruine au douar El Khamssa sur les hauteurs de la daïra de frontalière de Bouhadjar dans la wilaya d'El Tarf, de disposer de sa maison entièrement restaurée en moins de trois mois.

Une âme sensible est à l'origine de l'initiative. Un appel a été lancé sur les réseaux sociaux pour réhabiliter la demeure de la septuagénaire dans une action de bénévolat qui a suscité l'adhésion de plusieurs personnes.

Très vite, la chaîne de solidarité s'est mise en place pour ramener des matériaux de construction et tout le nécessaire aux travaux de restauration (étanchéité, électricité, assainissement...) ainsi que le mobilier pour l'équipement de la petite maison de Debla qui vivait jusque-là dans le dénuement total, a confié Yacine Bensalem, un bénévole.

«Des âmes charitables de la région et des wilayas limitrophes se sont relayées dans le cadre de cette action de solidarité qui a permis à cette personne du troisième âge malentendante, souffrant également de maladies chroniques dont la scoliose et l'hypertension artérielle, de continuer à vivre dans sa propre demeure», a-t-il ajouté.

Samir, Nabil, Hassouna, Elyes, Housem et d'autres bénévoles rencontrés sur les lieux, ont confirmé que l'appel diffusé sur les réseaux sociaux les a incité à se lancer dans l'action de bénévolat pour remettre à neuf la maison de Khalti Debla, comme l'appelle affectueusement l'équipe de bénévoles.

«Je ne suis pas un artisan hors pair en maçonnerie, mais j'ai décidé de rallier l'équipe de bénévoles.

J'étais sûr que je pouvais être utile et prêter main forte aux gens



qui s'activent à redonner une âme à cette maisonnette», s'énorgueillit Samir.

Grâce aux efforts de ces jeunes, à ceux qui ont fourni les matériaux nécessaires pour engager les travaux, la maisonnette blanche surplombant un coin paradisiaque, accessible au détour d'un chemin sinueux orné de verdure, a complètement changé.

Les murs délabrés ont totalement été restaurés et peints, le toit retapé, et l'intérieur lugubre jadis, a retrouvé son éclat et est équipé de commodités nécessaires.

Le geste de ces jeunes semble avoir réchauffé le cœur de Khalti Debla qui n'a plus de famille et qui n'a jamais voulu s'éloigner du domi-

cile parental même quand celui-ci menaçait ruine.

«J'ai toujours refusé de quitter mon foyer, ici je suis chez moi et je ne connais pas d'autres endroits où je pourrait être à l'aise que cette maison même lorsqu'elle était délabrée», confie-t-elle Elle dit qu'elle sera «toujours reconnaissante» aux gens de sa ville et à ceux venus d'ailleurs pour leur aide qui lui a permis de «retrouver sa maison».

Le cas de Bakhta ayant fait le buzz sur la toile, une prise en charge médicale et des aides matérielles ont été également octroyées à cette vieille dame, dans le cadre d'une visite des représentants des services locaux de la santé et de l'action sociale.

CRIMINALITÉ

Démantèlement à Sour El-Ghouzlane (Bouira) d'un réseau de voleurs d'accessoires de camions

Un réseau de voleurs d'accessoires de camions, composé de trois individus, a été démantelé à Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira) lors d'une opération menée par la Sûreté locale, a-t-on appris hier des services de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les services de la Sûreté de la ville de Sour El Ghouzlane ont démantelé un groupe de malfaiteurs âgés de 25 à 40 ans, et spécialisés dans le vol d'accessoires de véhicules de poids lourds", a précisé la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya.

"Les voleurs guettent les chauffeurs de camions poids lourds sur les abords des routes ainsi que dans les quartiers, où elles stationnent leurs véhicules pour commettre leur acte ignoble", a-t-ajouté.

Cette opération a été menée par la brigade de la police judiciaire sur la base de renseignements faisant état de l'activité suspectée de ce réseau. Les éléments de la police judiciaire ont pu identifier et arrêté deux d'entre et saisi à Sour El Ghouzlane leur véhicule touristique et d'autres matériels utilisés dans le vol. "Après une enquête approfondie, les services de sécurité ont réussi à arrêter le troisième individu à Alger ainsi qu'à récupérer 14 batteries pour camion et un montant de 54000 de dinars", a encore précisé la même source. Les trois mis en cause ont été présentés, par la suite, à l'instance judiciaire locale pour décider de leur sort.

SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES HÔPITAUX

Le recours aux sociétés privées se fera à titre exceptionnel

Le recours aux services des sociétés privées de gardiennage afin de garantir la sécurité des personnels et des infrastructures de santé se fera à «titre exceptionnel» et «en cas de besoin», a-t-on appris hier du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Evoquant le phénomène de la violence à l'égard du personnel médical au sein des établissements hospitaliers, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait demandé, lors du dernier Conseil des ministres, la prise de mesures, notamment une éventuelle contractualisation avec des sociétés privées afin de garantir la sécurité des personnels et des infrastructures de santé. Le Président de la République avait également ordonné l'adoption d'un «plan d'urgence» et la «rupture» avec les pratiques du passé dans le domaine de la Santé.

A ce propos, le ministère de la Santé souligne que la sécurité du personnel et des établissements hospitaliers demeure du «ressort exclusif de l'Etat», précisant que le recours à des services de sociétés privées agréées dans ce domaine interviendra «à titre exceptionnel» et «en cas de besoin» conformément à la législation en vigueur.

La violence dans les établissements hospitaliers, notamment au niveau des services des urgences et dans certaines structures de santé de proximité demeure une préoccupation majeure en milieu professionnel, de l'avis de praticiens du secteur.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION D'EL-OUED

11 blessés quittent l'hôpital d'El-Meghaier (DSP)

Onze blessés du tragique accident de circulation survenu dimanche dernier sur la RN-3 ont quitté hier l'Établissement public hospitalier (EPH) d'El-Meghaier, a-t-on appris auprès du directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'El-Oued. Ils portent ainsi à 38 le nombre global de blessés de cet accident ayant quitté à ce jour les structures hospitalières,

après avoir reçu les soins nécessaires, a indiqué M. Abdelkader Laouini.

Ne restent donc encore sous suivi médical que neuf (9) blessés, au niveau des EPH d'El-Meghaier (5) et d'El-Oued (4), a-t-il aussi fait savoir, en précisant que cinq (5) d'entre eux sont sous suivi médico-chirurgical spécialisé et un sixième en service de réanimation. Le bilan des victimes s'est alourdi

lundi, après le décès d'une treizième personne ayant succombé à ses blessures à l'EPH d'El-Oued.

Une commission d'enquête dépêchée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et constituée de deux inspecteurs et d'un représentant de la direction centrale des urgences médico-chirurgicales, est arrivée mardi dans la

wilaya d'El-Oued pour s'enquérir des conditions de prise en charge des blessés au niveau des EPH concernés et des urgences médico-chirurgicales.

L'accident de circulation, une collision entre deux bus de transport de voyageurs, s'était produit dimanche dernier sur la RN-3, reliant les communes de Still (El-Oued) et d'Oumach (Biskra).

TINDOUF

46 nouveaux cas de peste des petits ruminants enregistrés

Quarante-six (46) nouveaux cas de peste des petits ruminants (PPR) ont été enregistrés à travers la commune de Tindouf, a-t-on appris hier des services vétérinaires de la wilaya.

Les analyses effectuées sur 73 échantillons sanguins transmis au Laboratoire central (Alger) prélevés dans différents sites d'élevages de bétail dans la commune de Tindouf, ont confirmé la maladie sur 46 échantillons, a précisé à l'APS le responsable de l'inspection vétérinaire, Youcef Makbel.

La confirmation de ces cas est intervenue suite à des alertes d'éleveurs de «nombreux» cas de morta-

lité parmi leurs cheptels, ayant amené les services vétérinaires à dépêcher aussitôt des équipes sur les lieux pour effectuer des prélèvements, a-t-il fait savoir.

Des vaccinations ont été entamées à la mi-janvier courant, coïncidant avec le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la PPR, a indiqué le responsable.

La campagne contre cette maladie animale devra se poursuivre jusqu'à la fin avril prochain, tel que prévu pour les régions du Sud du pays, sachant que le marché à bœufs de Tindouf a été retenu comme premier point pour enclen-

cher cette campagne préventive devant cibler l'ensemble du cheptel de la wilaya afin d'éradiquer cette maladie dangereuse et préserver le bétail, a expliqué M. Makbel. Le lancement de la campagne a rencontré quelques contraintes liées notamment à la réticence de certains de vacciner leur cheptel, un aspect qui véhicule un risque de propagation de la maladie, en plus de l'éparpillement sur plusieurs endroits de carcasses de bétail mort, nécessitant une prompt intervention des services du bureau d'hygiène de la commune pour s'en débarrasser, selon les protocoles d'usage dans ces cas, selon les services vétérinaires.

BOUIRA

Une femme meurt de l'explosion d'un extincteur à Lakhdaria

Une femme a trouvé la mort hier dans l'explosion d'un extincteur au quartier Krachich situé en plein centre ville de Lakhdaria (ouest de Bouira), selon les services de la Protection civile. "L'explosion de l'extincteur est survenue à l'intérieur d'une boulangerie traditionnelle à Krachich, tuant sur le coup une femme âgée de 38 ans", a expliqué le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de Bouira, le sous-lieutenant Youcef Abdat. Evacuée à l'hôpital de Lakhdaria, "quatre autres femmes ont survécu à l'explosion, mais elles demeurent toujours sous le choc, quant au corps de la victime décédée, il a été transporté à la morgue du même établissement hospitalier", a précisé le sous-lieutenant Abdat.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances et causes exactes de cette explosion.

RUSSIE

11 morts dans l'incendie d'un logis de migrants

11 personnes, dont dix Ouzbeks, sont mortes hier dans l'incendie d'un bâtiment en bois où étaient hébergés des travailleurs migrants dans la région de Tomsk, en Sibirie occidentale, ont annoncé les autorités. Selon la branche régionale du ministère russe des Situations d'urgence, l'incendie s'est déclaré vers 4h00 locales (22h00 GMT) et a totalement ravagé le bâtiment de 200 m². «Les corps de onze personnes ont été retrouvés», a précisé le ministère dans un communiqué.

Le Comité d'enquête régional a précisé dans un communiqué que deux personnes avaient réussi à sortir vivantes du bâtiment en feu. Le bâtiment était situé dans le village de Pritchoulanski, une centaine de kilomètres au nord-est de la capitale régionale, Tomsk. «Selon les données préliminaires, 12 citoyens ouzbeks vivaient dans ce bâtiment.

Dix d'entre eux sont décédés sur place, deux ont reçu une aide médicale», a de son côté assuré sur sa page Telegram le ministère ouzbek des situations d'urgence.

La onzième personne décédée était un citoyen russe, ont précisé les autorités régionales dans un communiqué.

Selon la même source, toutes les victimes travaillaient pour une entreprise forestière basée à Tomsk, Greenwood.

«Le bâtiment en bois qui a brûlé sur le territoire de la scierie, loué par Greenwood, n'était pas prévu pour que des gens y vivent», ajoute ce communiqué.

Le gouverneur de la région de Tomsk Sergueï Ivatchkine s'est rendu sur place et a ordonné des contrôles de sécurité incendie dans toute la région.

USA

Scandale à Porto Rico autour d'une aide d'urgence non utilisée

La découverte à Porto Rico d'un entrepôt rempli de fournitures d'urgence, manifestement destinées aux sinistrés de catastrophes naturelles, a déclenché lundi un tollé dans l'île caraïbe et l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Une vidéo publiée samedi sur Facebook montre un entrepôt à Ponce, dans le sud du territoire américain, rempli d'articles d'urgence non distribués, comme des tentes, des couches et de l'alimentation pour bébés, des radios, des piles, des réchauds portables et des milliers de bouteilles d'eau apparemment périmées.

Une partie de cette aide était vraisemblablement destinée aux victimes de l'ouragan Maria, qui a ravagé l'île en septembre 2017 et fait officiellement 3.000 morts. Porto Rico est également victime depuis trois semaines d'une série de tremblements de terre.

«Partagez ça (...) afin que vous puissiez voir ce qu'est l'impudence à Porto Rico», dit l'auteur de la vidéo, le blogueur Lorenzo Delgado Torres, qui se fait appeler «Le Lion Contrôleur». Plus de 5.000 personnes vivent dans des camps à ciel ouvert en raison des centaines de séismes qui ont touché le sud de l'île depuis le 28 décembre.

Après la mise en ligne de la vidéo, beaucoup d'entre eux se sont rendus à l'entrepôt et l'ont pillé. La gouverneure Wanda Vazquez Garced a réagi au scandale en limogeant immédiatement Carlos Acevedo, le chef de l'agence locale de gestion de l'urgence, ainsi que Fernando Gil Enseñat, le secrétaire au Logement. Le gouvernement a demandé à la justice que «les mesures qui s'imposent soient prises», a déclaré Mme Vazquez Garced dans un communiqué.

Des dizaines de personnes ont manifesté lundi contre elle dans la capitale, San Juan, une scène rappelant celles de juillet dernier.

MEXIQUE

Le pays simule un puissant tremblement de terre

Des millions de Mexicains ont participé lundi à un exercice national de simulation d'un puissant tremblement de terre dans ce pays régulièrement frappé par des séismes, ont indiqué les autorités.

À 11h00 (17h00 GMT) les sirènes ont sonné une «fausse alerte» afin de tester les procédures d'évacuation en cas de tremblement de terre d'une magnitude supérieure à 6 sur l'échelle de Richter, selon la même source.

La population, en particulier dans la capitale qui compte un nombre élevé de tours, disposait de moins d'une minute pour se mettre en sécurité avant que ne soient ressenties les premières secousses.

Dans une tour de bureaux, des sauveteurs ont simulé l'évacuation par des fenêtres de civils suspendus à des câbles, tandis que dans les bâtiments publics, tels que le Palais présidentiel ou la Cour suprême, les hauts fonctionnaires quittaient leurs bureaux pour se rassembler dans des périmètres protégés. «Les gens sont de plus en plus conscients, parce que nous sommes dans un endroit très sismique.

Ils prennent tout ça plus au sérieux», confie Marco Antonio Velasquez, des services du Procureur général du Mexique.

«Cet exercice, contrairement aux



autres, est beaucoup plus réaliste», a-t-il estimé. Cet exercice est le premier de l'année 2020.

La plupart des tremblements de terre au Mexique, pays hautement sismique, se produisent sur la côte Pacifique, à plus de 300 km du centre, comme ce fut le cas le 19 septembre 1985 (8,1 sur l'échelle de Richter, plus de 10.000 morts à Mexico). À l'époque,

le système d'alerte sismique n'existait pas. Le 19 septembre 2017, le centre du pays avait été secoué par un autre tremblement de terre de 7,1, faisant 369 morts.

L'alerte avait alors été donnée en même temps que la première secousse dont l'épicentre se trouvait à moins de 120 km de la capitale, où vivent plus de 20 millions d'habitants.

SÉNÉGAL

Près de 2 tonnes de cannabis et un kilo de cocaïne saisis

Près de deux tonnes de «chanvre indien» (cannabis), un kg de cocaïne, une kalachnikov et deux camions ont été récemment saisis par les autorités sénégalaises dans le centre, le sud et l'est du pays, a annoncé lundi la police nationale.

La police a interpellé un «trafiquant notoire de chanvre indien» en possession de

trois sacs de 100 kg sur une plage de Mbour, à quelque 80 km au sud-est de Dakar, selon un communiqué qui ne précise pas la date de l'opération.

Une perquisition au domicile du suspect a permis de découvrir 13 sacs de 100 kg de chanvre indien.

«Au total, il y avait 1,6 tonne de chanvre», a précisé le porte-parole de la police

nationale, le lieutenant Ndiassé Dioum.

Le suspect, placé en garde à vue, possédait également des «documents de voyage par avion» pour se rendre à Ziguinchor, en Casamance, région du sud du pays considérée comme le grenier du cannabis au Sénégal, «pour, probablement, s'y approvisionner», a précisé la police. Des saisies

ont par ailleurs été effectuées entre le 10 et le 20 janvier à Tambacounda (est), sur l'axe reliant Dakar au Mali, selon un autre communiqué de la police.

Les policiers ont saisi «234 kg de chanvre indien, une arme de type kalachnikov, une motocyclette et deux camions immatriculés au Mali, usités pour le transport.

COLOMBIE

Plus de 3.000 déplacés par des affrontements entre narco-trafiquants

Un peu plus de 3.000 personnes, dont un millier d'enfants, ont été déplacées de force en Colombie, en raison d'affrontements entre gangs de narco-trafiquants pour le contrôle des zones de production de cocaïne, ont annoncé les autorités.

«Il est possible que le chiffre soit un peu plus élevé, mais à l'heure actuelle nous avons répertorié 1.179 familles, 3.031 personnes qui ont dû se déplacer», dont 1.044 enfants, dans la municipalité de Tumaco (Nariño, sud-ouest), a déclaré le maire de cette commune, Maria Emilsen Angulo, à Caracol Radio.

Les habitants ont fui «à cause d'affrontements de groupes illégaux qui se disputent le territoire» dans des villages proches de la rivière Chagüi, a-t-elle

précisé. Le Défenseur du peuple, entité publique chargée de la protection des droits humains, a fait état d'affrontements depuis la fin de l'année dernière dans des secteurs ruraux de la commune entre trois groupes armés, comptant des dissidents de l'ex-guérilla des Farc qui ont rejeté l'accord de paix signé en 2016. Depuis janvier, les affrontements «se sont amplifiés, ce qui fait que progressivement les gens quittent la zone rurale pour la zone urbaine», a précisé le maire.

Située sur le littoral de l'océan Pacifique, la municipalité de Tumaco est considérée comme un corridor stratégique de l'exportation de la cocaïne vers l'Amérique centrale et les États-Unis, premier consommateur mondial

de cette drogue. C'est également la deuxième commune du pays comptant la plus grande superficie de narcoproductions.

«Sa condition côtière fait qu'elle intéresse spécialement les groupes armés illégaux, du fait qu'elle est stratégiquement localisée (...) sur un route permettant le trafic de drogues (...) vers l'Amérique centrale» avant d'entrer aux États-Unis, selon le Défenseur du peuple.

La Colombie est le premier producteur mondial de cocaïne, avec 169.000 hectares de plantations de coca, matière première de la drogue, en particulier dans les départements de Nariño et Norte de Santander, selon l'ONU.

TURQUIE

25 migrants irréguliers interceptés au nord-ouest du pays

Au total, 25 migrants irréguliers ont été interceptés en Turquie dans le district Edremit de Balikesir, alors qu'ils tentaient de rejoindre illégalement l'île grecque de Lesbos.

Les migrants, tous de nationalité afghane, ont été arrêtés par les équipes de la gendarmerie d'Edremit, en patrouille dans le quartier Bostanci, selon l'agence Anadolu.

Ils ont été remis au Centre de renvoi de Balikesir. La Turquie qui accueille

environ quatre millions de migrants et réfugiés, est un important pays de transit pour ceux qui fuient notamment les conflits et cherchent à rejoindre l'Europe, pour la plupart par la Grèce.

Un accord migratoire conclu en mars 2016 entre Ankara et l'Union européenne (UE) pour freiner les traversées de la mer Egée a considérablement fait chuter les arrivées sur les cinq îles les plus proches de la Turquie.

CHINE

77 nouveaux cas de pneumonie causée par le nouveau coronavirus recensés

La Chine, touchée par une pneumonie causée par le nouveau coronavirus (2019-nCoV), a recensé hier 77 nouveaux cas, au moment où de nombreux autres pays d'Asie renforçaient leurs contrôles face à la propagation du virus qui a déjà fait six morts.

Un total de 291 cas ont été confirmés et 922 patients sont en observation, a annoncé dans un communiqué la Commission nationale de la Santé.

Le nouveau virus apparu le mois dernier en Chine a fait six morts dans la ville de Wuhan (centre), soit deux de plus que le précédent bilan, a annoncé mardi le maire de cette ville au cœur de l'épidémie.

Le virus, de la famille du Sras (syndrome respiratoire aigu sévère), touche désormais plusieurs grandes villes du pays - dont Pékin et Shanghai - et trois autres pays d'Asie: Japon, Corée du Sud et Thaïlande.

Zhong Nanshan, un scientifique chinois renommé de la Commission nationale de la santé, a déclaré lundi soir à la télévision publique CCTV que la transmission par contagion entre personnes était «avérée».

C'est la première fois qu'une telle affirmation est faite publiquement.

L'OMS estime pour sa part qu'un animal semble être «la source primaire la plus vraisemblable», avec «une transmission limitée d'humain à humain par contact étroit».

La souche incriminée est un nouveau type de coronavirus, une famille comptant un grand nombre de virus.

Ils peuvent provoquer des maladies bénignes chez l'homme (comme un rhume) mais aussi d'autres plus graves comme le Sras.

Le bilan passe à 6 morts

Le nouveau virus apparu le mois dernier en Chine a fait six morts dans la ville de Wuhan (centre), soit deux de plus que le précédent bilan, a annoncé mardi le maire de cette ville au cœur de l'épidémie.

Interrogé par la télévision d'Etat CCTV, Zhou Xianwang a précisé qu'un total de 238 personnes avaient été contaminées dans sa ville et que 227 d'entre elles étaient encore sous traitement.

Le virus, de la famille du Sras (syndrome respiratoire aigu sévère), touche désormais plusieurs grandes villes du pays - dont Pékin et Shanghai - et trois autres pays d'Asie: Japon, Corée du Sud et Thaïlande.

Zhong Nanshan, un scientifique chinois renommé de la Commission nationale de la santé, a déclaré lundi soir à la télévision publique CCTV que la transmission par contagion entre personnes était «avérée».

C'est la première fois qu'une telle affirmation est faite publiquement.

L'OMS estime pour sa part qu'un animal semble être «la source primaire la plus vraisemblable», avec «une transmission limitée d'humain à humain par contact étroit».

La souche incriminée est un nouveau type de coronavirus, une famille comptant un grand nombre de virus.

Ils peuvent provoquer des maladies bénignes chez l'homme (comme un rhume) mais aussi d'autres plus graves comme le Sras.

L'épidémie touche désormais les grandes villes de Chine

Pékin au nord, Shanghai à l'est et Shenzhen au sud: la mystérieuse maladie partie du centre de la Chine a gagné les métropoles géantes du pays le plus peuplé du monde et un expert chinois a confirmé lundi qu'elle se transmettait entre humains. Le dernier bilan fait état de



218 cas en Chine, dont trois mortels.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé lundi une réunion d'urgence mercredi pour déterminer s'il convient de déclarer une «urgence de santé publique de portée internationale», qualification qui n'est utilisée que pour les épidémies les plus graves.

Plus d'un mois après son apparition sur un marché de Wuhan (centre), le virus, de la famille du Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère), touche désormais trois autres pays d'Asie: Japon, Corée du Sud et Thaïlande.

Zhong Nanshan, un scientifique chinois renommé de la Commission nationale de la santé, a déclaré à la chaîne de télévision d'Etat CCTV que la transmission par contagion entre personnes était «avérée».

Cet expert avait aidé à évaluer l'ampleur de l'épidémie de Sras en 2002-2003. Elle avait fait 774 morts dans le monde (dont 349 en Chine continentale et 299 à Hong Kong) sur 8.096 cas, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Sortant de son silence, le président chinois Xi Jinping a réclamé que «la propagation de l'épidémie soit résolument enrayerée», alors même que le pays est entré comme chaque année dans la «plus grande migration humaine» avec le chassé-croisé du Nouvel an chinois.

Le virus qui inquiète l'OMS

La Chine a annoncé mardi un quatrième mort victime d'un mystérieux virus semblable au Sras et transmissible entre humains, alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'apprêtait à tenir une réunion d'urgence.

Les autorités sanitaires ont indiqué qu'un homme de 89 ans avait succombé à des difficultés respiratoires à Wuhan (centre), ville de 11 millions d'habitants où la grande majorité des contaminations ont jusqu'à présent été recensées.

Dans toute la Chine, il y en a eu plus de 200.

Le virus, de la famille du Sras (syndrome respiratoire aigu sévère), touche désormais plusieurs grandes villes du pays - dont Pékin et Shanghai - et trois autres pays d'Asie: Japon, Corée du Sud et Thaïlande.

Zhong Nanshan, un scientifique chinois renommé de la Commission nationale de la santé, a déclaré lundi soir à la télévision publique CCTV que la transmission par contagion entre personnes était «avérée».

C'est la première fois qu'une telle affirmation est faite publiquement.

L'OMS estime pour sa part qu'un

animal semble être «la source primaire la plus vraisemblable», avec «une transmission limitée d'humain à humain par contact étroit».

La souche incriminée est un nouveau type de coronavirus, une famille comptant un grand nombre de virus.

Ils peuvent provoquer des maladies bénignes chez l'homme (comme un rhume) mais aussi d'autres plus graves comme le Sras.

M. Zhong avait aidé à évaluer l'ampleur de l'épidémie de Sras en 2002-2003 qui avait très durement touchée la Chine.

Un quartier général à Wuhan pour le contrôle de la pneumonie

Un quartier général pour le contrôle et le traitement de la pneumonie causée par le nouveau coronavirus (2019-nCoV), a été mis en place par la capitale de la province centrale du Hubei, Wuhan, a rapporté mardi l'agence Chine Nouvelle.

Ce quartier général, avec à sa tête le maire de Wuhan Zhou Xianwang, se compose de huit groupes comptant des responsables de la gestion de l'approvisionnement d'urgence, de la circulation, des soins médicaux et du contrôle des épidémies, selon une réunion qui s'est tenue lundi.

Lors de cette réunion, le quartier général a demandé la mise en place d'une équipe médicale pour le traitement de chaque patient infecté se trouvant dans une situation grave, et a ordonné des mesures pour protéger le personnel médical de la contagion.

Les rassemblements publics doivent être limités ou annulés, selon la réunion qui a également demandé des mesures telles que la fermeture des marchés concernés, le contrôle de la circulation des animaux sauvages et la surveillance de la température corporelle des voyageurs dans les aéroports, les gares et les ports.

Ce quartier général sera également chargé de diffuser les dernières informations et les progrès en matière de prévention et de contrôle de l'épidémie, et de diffuser les connaissances en matière de prévention afin d'éliminer le plus possible les craintes au sein de la population.

La pneumonie causée par le nouveau coronavirus a été signalée pour la première fois à Wuhan en décembre, où 198 cas de pneumonie virale ont été confirmés.

Selon le bilan établi lundi à 18h00, un total de 224 cas de pneumonie provoqués par le coronavirus ont été signalés en Chine, dont 217 confirmés et sept autres restaient suspects.

**NOUVEAU VIRUS EN ASIE
Un premier cas suspect en Australie**

Un homme rentrant de Chine et présentant les symptômes d'un mystérieux virus, proche du Sras et transmissible entre humains, a été placé à l'isolement à son domicile en Australie, a révélé hier la chaîne de télévision ABC.

Cet homme, qui serait le premier cas suspect de ce nouveau coronavirus dans le pays, est récemment rentré de Wuhan, une ville du centre de la Chine où la grande majorité des contaminations ont été recensées. Le virus, de la famille du Sras (syndrome respiratoire aigu sévère) a fait jusqu'à présent quatre morts et plus de 200 contaminations ont été recensées.

Ce patient se remet d'une maladie respiratoire à son domicile de Brisbane, une ville du nord-est du pays. Les autorités sanitaires attendent les résultats d'analyses destinées à déterminer s'il a ou non contracté ce nouveau virus.

Ce nouveau virus suscite l'inquiétude car il appartient à la même famille que le Sras, qui en 2002-2003, avait fait 774 morts dans le monde, dont 349 en Chine continentale et 299 à Hong Kong, selon l'OMS. Lundi, un expert chinois a confirmé que ce virus est transmissible entre humains.

**PHILIPPINES
Manille s'interroge sur un premier cas possible du virus semblable au sras**

Les autorités philippines cherchaient hier à déterminer la pathologie dont souffre un enfant de cinq ans récemment arrivé de Chine et qui pourrait être le premier cas aux Philippines du nouveau virus semblable au Sras.

L'enfant est arrivé le 12 janvier en provenance de Wuhan, la ville du centre de la Chine d'où semble être partie cette épidémie.

Il est depuis hospitalisé avec des symptômes semblables à ceux de la grippe.

Il est avéré qu'il est atteint d'une maladie virale, mais les autorités ne savent pas si celle-ci est la même que celle qui a provoqué la mort de quatre personnes en Chine et été propagée dans trois autres pays asiatiques.

«L'enfant est considéré comme un patient faisant l'objet d'investigations», a déclaré au cours d'une conférence de presse le ministre philippin de la Santé Francisco Duque.

Des échantillons ont été envoyés pour analyse en Australie, a-t-il ajouté, précisant que les résultats n'étaient toujours pas revenus.

A son arrivée à Cebu avec un parent, l'enfant avait de la fièvre et toussait, selon le ministère.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé lundi une réunion d'urgence mercredi consacrée à l'émergence du nouveau virus, proche du Sras, qui se répand en Chine et a touché trois autres pays asiatiques.

CHIROPRATIQUE

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée en France. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

Une discipline peu connue en France

Aux États-Unis, on dénombre plus de chiropracteurs que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 «contre» 17 000 ostéopathes. Légalisée en 2002, la chiropratique (ou chiropraxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical.

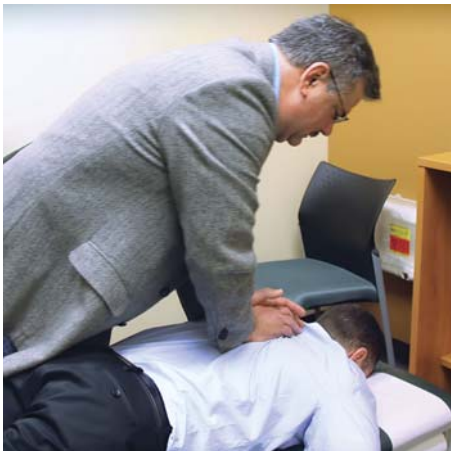
Pourquoi ce statut à part ? «Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigeante suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriat. Au minimum 5 500 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc. » Si le doute subsiste parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles : reiki, kinésiologie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi que quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que survient la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée : colonne vertébrale et système nerveux sont intimement liés. Il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et, ainsi, influencer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocriniens (glandes), la cicatrisation, les différents stress physiques ou émotionnels...

Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques dorsalgies, lombalgies, sciatiques et autres «coups du lapin». Une étude financée par le National



Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américain, et publiée en 2012, démontre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33% seulement des patients qui ont pris des médicaments.

Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans le cas de lombalgies. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicaux courants. «Ces techniques s'avèrent bénéfique sur nombre de patients atteints de

lésions vertébrales douloureuses et résistant aux traitements classiques, explique le Pr Allain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie.»

Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne en S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font parfois souffrir depuis des mois. «Sur une ténodopathie (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses, reconnaît Philippe Fleuriat, mais la technique de manipula-

tion des tissus "mous" est efficace. Si c'est trop désagréable, il est possible de s'adapter à ce que peut supporter le patient, soit en changeant de technique, soit en la modulant. » Après la séance, la majorité des patients ressent un soulagement immédiat. Parfois, il y a des courbatures et, dans 10 % des cas, des maux de tête. Des améliorations ont été constatées également dans des domaines plus éloignés, mais sans études scientifiques à l'appui : transit difficile, cycle menstruel perturbé, coliques de l'enfant...

À quel moment consulter ?

Ca dépend. «Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Pr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois : un ligament, de six semaines.» En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agissait vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir s'il peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter ; il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se règlent souvent en une ou deux séances. Une tendinite ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances.

Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...), une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récurrences. «La durée de la séance n'est pas, en soi, un gage de sérieux. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriat. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur.»

Mal de dos : il suffit parfois de repositionner la mâchoire pour en venir à bout

Certaines tensions dans la mâchoire peuvent fragiliser le bassin et entraîner des douleurs dans le dos. Le Professeur Zarrinpour, dentiste, nous explique comment agir.

C'est le monde sportif qui s'est le premier intéressé à l'équilibre de la mâchoire. Divers travaux, notamment menés par le Pr Jean Giniyis, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ont montré que le fait

de rétablir un bon engrenement des dents permet d'améliorer les performances sportives. «Nous avons demandé à des patients, sportifs et non sportifs, de sauter le plus haut possible à pieds joints. Avant rééquilibrage et après, la différence de hauteur du saut est de l'ordre de 4 cm», raconte le Dr Arash Zarrinpour.

Après les pieds et le bassin, la mâchoire constitue le troisième socle essentiel de la

posture. Or, de nombreuses personnes ont une occlusion défectueuse. Si on remet en place le bas du corps sans s'occuper de la mâchoire, les douleurs vont revenir. Puisque celle-ci va engendrer des tensions qui fragiliseront le rééquilibrage du bassin. À l'inverse, soigner un bruxisme (grincement des dents) si les étages inférieurs sont bancaux est voué à l'échec. Il faut donc tout traiter en parallèle.

L'explication ? Quand l'occlusion est mauvaise et qu'on serre les dents, le condyle (surface articulaire) s'enfonce davantage d'un côté. Ce qui peut induire une torsion au niveau crânien. Parfois, cette déformation se voit d'ailleurs sur le visage (un œil légèrement plus bas). Le cou doit alors corriger la position pour redresser le regard. Résultat : toute la chaîne vertébrale réagit en cascade...

Mal de dos : et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos. On fait le point avec Muriel Montenvert, podologue.

Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demi le tour de la terre. « Les pieds sont les "fondations" du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche », explique Muriel Montenvert, podologue. On boite, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique doté de 2048 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (usure), examine les pieds (cornue). S'il a une formation de posture, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récurrences.

Que faire en pratique ?

La solution, c'est porter le poids d'une talonnette pour compenser une jambe courte. Plus souvent, la réalisation d'une semelle en matériau absorbant type orthoforme aide à modifier les appuis, à redresser un pied en rotation. « La douleur dorsale disparaît en général au bout de trois à six semaines », rassure Jean-Luc Hamelin, podologue. Contraire : le port de la semelle est à éviter. Chez l'enfant, cela peut servir à corriger la posture de manière définitive... mais le spécialiste. En cas de doute, c'est donc des enfants qu'un bilan postural devrait être réalisé, pour prévenir le mal de dos plus tard. Côté chaussures, on évitera celles qui favorisent des modifications de la démarche, préjudiciables à l'équilibre de la colonne vertébrale. Les talons trop haut (plus de 6 cm) favorisent une hyperlordose (courbure excessive de la colonne lombaire). Les ballerines, trop plates, amoindrissent mal les à-coups au niveau du talon. Et bien sûr, on porte des chaussures à sa taille!

Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

L O M B A L G I E

Aiguë ou chronique, quelle différence ?

La lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans. C'est aussi la 3^e cause de handicap chronique chez les 45-64 ans. Le point sur ce mal de dos avec un rhumatologue et chef du service de médecine physique de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Un mal de dos très courant

Chaque année la lombalgie commune entraîne une incapacité temporaire chez 3 à 4 % de la population et une incapacité totale chez 1 % de la population en âge de travailler. On appelle lombalgie commune les douleurs liées à des désordres mécaniques de la colonne vertébrale qui affectent le plus souvent le rachis lombaire (c'est-à-dire la succession des 5 vertèbres du bas du dos, situées juste au-dessus du coccyx et du sacrum).

Les douleurs lombaires ont le plus souvent des causes vertébrales : perte d'élasticité des disques intervertébraux, hernie discale, arthrose, déchirure de l'anneau fibreux... Mais à côté de ces causes qui retentissent sur les nerfs ou les muscles, il existe des causes non vertébrales : les douleurs de la fibromyalgie, une douleur d'origine neurologique ou encore un problème vasculaire dans une zone proche de la colonne vertébrale.

Mais, dans plus de 90 % des cas, l'origine des douleurs lombaires n'est pas identifiée : il n'y a aucune anomalie ni sur les radiographies ni aux examens biologiques.

Lombalgie et lumbago : c'est la même chose ?

Par convention, les médecins appellent la lombalgie «lombalgie aiguë» lorsqu'elle dure moins de 3 ou 4 mois. Lorsqu'elle persiste, elle devient «chronique».

«Mais ce n'est pas la même maladie» explique le Dr Maigne, auteur du livre Docteur, j'ai mal au dos, Ed. Sôlar. «La plupart des



lombalgies aiguës sont dues à des lésions touchant les segments mobiles, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui attachent les vertèbres entre elles (disque, ligaments, petites articulations). Et ces lésions guérissent généralement en quelques semaines voire quelques mois sous l'effet des traitements habituels du mal de dos. Ainsi, le lumbago est une des formes de lombalgie aiguë. Il survient très brutalement et la douleur est très intense, allant jusqu'à interdire tout mouvement.

«En revanche, lorsque la lombalgie devient chronique, c'est probablement qu'une autre cause a pris le relais, contribuant à graver la douleur dans le sys-

tème nerveux, à la faire mémoriser par ce dernier» ajoute le médecin.

Que faut-il faire quand on est paralysé par la douleur ?

La douleur du lumbago est souvent tellement violente qu'elle empêche le moindre mouvement du dos pendant quelques heures. «Dans ce cas, il faut s'allonger, prendre des antidouleurs (paracétamol, ibuprofène) et attendre. La station debout redeviendra progressivement possible» explique le Dr Maigne. «Mais une douleur intense qui ne diminue pas en 24 heures, mérite un avis médical et un traitement».

Pour une première consultation, le médecin généraliste saura juger de la gravité et quel traitement proposer. En cas de douleur d'intensité faible (entre 0 et 4 sur une échelle de 0 à 10), celle-ci doit être traitée avec des médicaments non-morphiniques : paracétamol, aspirine ou anti-inflammatoires non stéroïdiens (c'est-à-dire qui ne contiennent pas de cortisone).

En cas de douleur d'intensité modérée (entre 4 et 6), des médicaments morphiniques légers (codéine, tramadol, dextropropoxyphène) sont prescrits seuls ou en association avec du paracétamol. Les douleurs d'intensité forte (entre 6 et 10) nécessitent des morphiniques forts (morphine, hydromorphone, fentanyl...). Il n'y a aucun risque d'accoutumance car le traitement dure rarement au-delà de deux semaines. «Il ne faut pas non plus négliger les moyens simples : l'application de chaud ou de froid (au choix) fait parfois beaucoup de bien. Mais le soulagement est souvent relativement bref» ajoute le médecin.

Enfin, le port d'une ceinture lombaire permet d'immobiliser en partie la colonne lombaire afin de permettre une diminution progressive de l'inflammation. Il faut en principe la porter du matin au soir pour un résultat efficace. Mais porter la ceinture lombaire la nuit n'a aucun intérêt.

Comme le souligne le Dr Maigne, comprendre le mécanisme d'un mal de dos n'est pas facile en regard de la variété des causes possibles. Aussi, en cas de douleurs persistantes ou récidivantes, il faut songer à consulter un rhumatologue, qui apportera son avis de spécialiste.

Un stimulateur électrique pour soulager la lombalgie

Bonne nouvelle pour tous ceux qui souffrent de mal de dos : une firme française est en train de tester une sorte de pacemaker des lombaires qui permettrait de soigner définitivement les lombalgies. Plus de 10% de la population mondiale est touchée par le mal de dos. Deux études publiées en début de semaine dans les *Annales des maladies rhumatismales*, nous apprennent même que la lombalgie (c'est-à-dire les douleurs dans le bas du dos) est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans.

Des électrodes sur la colonne vertébrale. Mais une innovation médicale, en cours de validation importante d'Irlande, pourrait bien changer la donne. Deux électrodes sont placées de chaque côté

de la colonne vertébrale. Ces électrodes sont reliées à un implant qui génère des impulsions électriques qui stimulent les muscles du dos bloqués par la douleur aiguë. Une télécommande permet de mettre en route les impulsions et de contrôler les sessions de stimulation. Cet implant, baptisé ReactiVeib, a été mis au point par la société Mainstay Medical. Cette sorte de «pacemaker du dos» comme le nomme ses concepteurs, a, pour l'instant, été testé auprès de 26 patients qui ont fait 20 minutes de stimulation électrique le matin et 20 minutes de stimulation le soir. Les résultats sont encourageants : 74% d'entre eux ont constaté une amélioration importante de leurs douleurs lombaires ; 63% une réduction importante de leur invalidité et 85% une

réelle amélioration de leur qualité de vie. D'ailleurs, 45% de ceux qui étaient en état d'invalidité ont pu reprendre leur travail. «Cet appareil a essentiellement été conçu pour les actifs qui ont entre 45 et 55 ans, qui souffrent du dos depuis plus de 10 ans et ont tout essayé pour venir à bout de leur lombalgie, en vain» explique Peter Crosby, dirigeant de la société Mainstay Medical.

Des essais cliniques de ce nouveau dispositif de neuromodulation sont en cours en Australie. D'autres sont prévus en Europe afin qu'ils puissent être commercialisés d'ici fin 2015. Pour l'instant, les concepteurs ne parlent pas encore du coût de l'appareil, qui sera déterminé en fonction des discussions avec les autorités de remboursement de chaque pays européen.

TUNISIE: Elyes Fakhfakh chargé de constituer un nouveau gouvernement dans «les plus brefs délais»

Le président tunisien Kais Saïed a confié à Elyes Fakhfakh, ancien ministre des Finances, la mission de constituer un nouveau gouvernement dans «les plus brefs délais», après le rejet par le Parlement, début janvier, de celui présenté par Habib Jemli.

Elyes Fakhfakh, 47 ans, a été désigné lundi soir chef du futur gouvernement par le président Saïed, pour constituer dans «un délai d'un mois non-renouvelable» une équipe susceptible de convaincre un Parlement morcelé.

Le président Saïed «a chargé M. Fakhfakh de former un gouvernement dans les plus brefs délais», a indiqué la présidence de la République dans un communiqué, publié par l'agence de presse TAP. Trois mois et demi après les élections, il s'agit de la deuxième tentative pour former un gouvernement. Un premier formé sous la houlette du parti Ennahdha a été nettement rejeté par les députés le 10 janvier. Le gouvernement sortant, dirigé par le Premier ministre Youssef Chahed, en place depuis 2016, gère actuellement les affaires courantes. En cas de second échec, le pays s'acheminerait vers de nouvelles législatives, repoussant encore les réformes attendues pour relancer l'économie tunisienne.

Le futur cabinet doit obtenir la confiance d'un Parlement très fractionné

Les élections générales d'octobre dernier ont débouché sur un Parlement très fractionné. La première force parlementaire Ennahdha ne contrôle que 54 des 217 sièges de l'Assemblée. La désignation d'Elyes Fakhfakh intervient au terme d'une série de consultations écrites menées par le président Saïed avec les partis, les blocs parlementaires, les coalitions à l'ARP (l'Assemblée des représentants du peuple) et d'entrevues avec des responsables des plus importantes organisations nationales ainsi que de certaines personnalités désignées au poste de chef de gouvernement, selon la TAP.

L'article 89 de la constitution tunisienne donne la latitude au président de la République de choisir la personnalité qu'il estime la plus apte à former un gouvernement.

«Par respect de la volonté des électeurs et des électrices aux législatives et aux propositions des partis, des coalitions et blocs parlementaires, le gouvernement à former ne sera pas celui du président de la République, mais celui qui obtiendra la confiance du parlement étant donné qu'un important nombre de députés ont suggéré le nom du chef de gouvernement, et de ce fait le dernier mot revient seul à l'ARP lors de la présentation de tous les membres du gouvernement devant la séance plénière du parlement», souligne la présidence.

Elyes Fakhfakh a été nommé ministre du Tourisme fin 2011 avant de devenir en décembre 2012 ministre des Finances jusqu'en janvier 2014. Ingénieur et manager formé en France, il est rentré en Tunisie en 2006 après plusieurs années d'expatriation, et il y a dirigé le groupe automobile tunisien Cortel, devenu Caveo. Il s'est engagé en politique après la «révolution» de 2011, auprès du parti social-démocrate Ettakatol, qui s'était allié à Ennahdha au sein du cabinet de «la troïka», jusqu'en 2014. M. Fakhfakh a été candidat à la présidentielle en 2019 au nom de ce parti, mais n'avait convaincu que 0,34% des électeurs au premier tour.

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

La Conférence de Berlin souligne le rôle important des pays voisins

La déclaration finale de la Conférence internationale sur la Libye qui a réuni dimanche à Berlin onze pays, dont l'Algérie, a réaffirmé le rôle primordial des pays voisins dans la résolution de la crise libyenne, soulignant la nécessité d'un cessez-le-feu durable dans le pays en crise.

«Nous soulignons le rôle important des pays voisins dans le processus de stabilisation de la Libye», lit-on dans ce texte qui sera soumis en tant que résolution devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Algérie, qui partage près de 1.000 km de frontières avec la Libye, s'est proposée dimanche à Berlin d'accueillir un dialogue entre les frères libyens. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué lors de la Conférence sur la Libye que l'Algérie était «prête à abriter ce dialogue escompté entre les frères libyens», rappelant par la même occasion les efforts menés par l'Algérie pour inciter les parties libyennes à adhérer au processus de dialogue, parainé par l'ONU et accompagné par l'Union africaine (UA).

M. Tebboune a rappelé, dans ce cadre, l'initiative de l'Algérie en mai 2014, pour la création du Mécanisme des pays voisins de la Libye, qui a tenu sa première réunion à Alger, ainsi que les différents cycles de dialogue qu'elle a abrités depuis mars 2015 entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre des processus de dialogue, supervisés par l'ONU.

Au delà des offices menées loin des projecteurs afin de garantir la réussite de sa démarche, l'Algérie a su réintroduire pour la stabilisation du cessez-le-feu, partant de son sens de solidarité à l'égard du peuple libyen frère, a-t-il ajouté. La déclaration, rendue publique après quatre heures de discussions au siège de la Chancellerie à Berlin, appelle «toutes les parties concernées à redoubler d'efforts pour une suspension durable des hostilités, la désescalade et un cessez-le-feu permanent». La trêve doit être accompagnée par le «repositionnement des armes lourdes, de l'artillerie et des avions afin de les regrouper dans des casernes,

et mettre fin à toutes les mobilisations militaires, qu'elles soient soutenues directement, ou indirectement, par les parties au conflit, sur tout le territoire libyen et dans l'espace aérien».

Pour s'assurer du respect effectif et durable de la fin des hostilités, des rencontres inter-libyennes entre représentants militaires des deux camps devraient être organisées prochainement. Une invitation sera lancée «dans les prochains jours», a assuré Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU.

Pour la consolidation du cessez-le-feu, l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé, avait appelé les deux camps rivaux à former une «Commission militaire» composée de dix officiers, cinq (5) de chaque côté. Cette commission aura pour mission de définir sur le terrain les mécanismes de mise en œuvre du cessez-le-feu.

Les participants sont aussi tombés d'accord sur le strict respect de l'embargo. «Cet embargo serait plus strictement contrôlé qu'auparavant», a expliqué la chancellerie lors d'une conférence de presse commune avec Antonio Guterres, et l'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé.

L'embargo a été décrété en 2011 par l'ONU mais est largement resté lettre morte. Les pays participant à la conférence appellent le Conseil de sécurité à «imposer les sanctions appropriées à ceux qui violent les dispositions du cessez-le-feu».

Le texte prévoit «le désarmement et le démantèlement des groupes armés et des milices en Libye, suivi par l'intégration de leurs membres dans les institutions civiles, sécuritaires et militaires» du pays. L'ONU est invitée à appuyer ce processus.

Le sommet appelle en outre «toutes les parties libyennes à reprendre le processus politique global» mené sous les aus-



pices de la Mission de l'ONU en Libye (Manul) pour parvenir à une réconciliation inter-libyenne, en exigeant des pays étrangers à renoncer à toute interférence dans le conflit.

La Manul prévoit une réunion inter-libyenne fin janvier à Genève, pour la formation d'un gouvernement unifié qui aura pour charge de préparer des élections parlementaires et présidentielles. Les participants soulignent l'importance de l'unification des institutions libyennes, en particulier la Banque centrale libyenne et la Compagnie nationale de pétrole (NOC), appellent toutes les parties à garantir la sécurité des installations pétrolières et soulignent leur «refus de toute tentative d'exploitation illégale des ressources énergétiques».

L'UA réitère la position commune de l'Afrique sur le cessez-le-feu en Libye

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a réitéré lundi la position commune de l'Afrique en soutien à un cessez-le-feu «complet» et «sans conditions» préalables en Libye et au respect de l'embargo des Nations Unies sur les armes dans ce pays.

M. Faki, qui a participé à la Conférence internationale sur la Libye dimanche à Berlin, a mis l'accent, dans un communiqué publié lundi sur le site

de l'UA, sur l'impératif essentiel de mettre en œuvre «un cessez-le-feu complet et sans conditions, le respect de l'embargo de l'ONU sur les armes et la nécessité de poursuivre en justice les contrevenants».

M. Mahamat a appelé, une nouvelle fois, au «retour d'un processus politique inclusif mené et contrôlé par les Libyens et qui comprenne un mécanisme de suivi efficace», selon le communiqué de l'UA publié dans la foulée de la Conférence de haut niveau sur la Libye à Berlin, la capitale de l'Allemagne. Le président de la Commission de l'UA a aussi souligné que la position de l'organisation panafricaine sur la Libye était «claire : aucune solution militaire ne peut résoudre ce conflit et chaque solution doit inclure un processus politique mené par la Libye et comprenant un dialogue inclusif».

Le Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, qui a été créé en 2011 peu après le déclenchement de la crise libyenne, devrait organiser le 30 janvier une réunion de suivi dans la capitale de la République du Congo, Brazzaville. La réunion devra évaluer l'évolution de la situation en Libye en amont du prochain Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains, qui aura lieu les 9 et 10 février au siège de l'UA dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, a indiqué l'UA.

FRANCE-SAHEL

Une ministre française annonce de nouvelles opérations entre Mali, Niger et Burkina

La ministre française des Armées Florence Parly a annoncé lundi à Bamako de nouvelles opérations militaires à venir dans la zone dite des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger).

«De nouvelles opérations vont se développer dans les prochaines semaines dans cette zone très particulière des trois frontières», a dit Mme Parly à des journalistes après avoir été reçue avec ses homologues suédois, estonien et portugais par le président Ibrahim Boubacar Keita. Elle n'a pas fourni plus de précisions.

Mme Parly était en visite dans la sous-région pour mettre en œuvre les conclusions du sommet de Pau (sud-ouest de la France), qui a réuni une semaine plus tôt le président français Emmanuel Macron et ses homologues du G5 Sahel (Mali, Niger, Burkina, Tchad et Mauritanie) confrontés à l'escalade des violences terroristes. A Pau, les présidents avaient affirmé leur volonté de faire porter l'effort militaire sur la région des trois frontières - effort en réalité déjà en cours selon les experts - où se sont concentrées les attaques terroristes meurtrières ces derniers mois.

CENTRAFRIQUE:

Washington met en garde contre la déstabilisation de la Centrafrique

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires africaines a mis en garde les Etats qui tenteraient de déstabiliser l'élection présidentielle de 2020 en Centrafrique, lors d'une conférence de presse organisée lundi à l'occasion de sa visite dans le pays.

«Je plaide pour que le processus soit transparent. Nous nous opposons à toute force qui tenterait de déstabiliser

les élections et le pays. Qu'il s'agisse d'individus, de groupes mais aussi de pays», a déclaré Tibor P. Nagy.

«Nous demandons à chaque pays d'opérer dans la transparence, l'ouverture, et sans dissimulation», a-t-il ajouté alors qu'il était interrogé sur la présence russe dans le pays. Bien implantée en Centrafrique, notamment via la formation des militaires locaux et la livraison

d'armes à l'armée régulière, la Russie a été soupçonnée d'interférences dans la présidentielle américaine en 2016.

La Centrafrique est toujours en proie aux exactions des groupes armés qui contrôlent les deux tiers de son territoire, même si les violences ont considérablement baissé depuis la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et 14 groupes armés le 6 février.

APS

USA

Les avocats de Trump veulent un acquittement «immédiat» à son procès en destitution

Les avocats de Donald Trump ont appelé lundi le Sénat américain à «acquitter immédiatement» le président des Etats-Unis, à la veille de l'ouverture des débats à son procès historique en destitution.

Le président américain, qui n'est pas personnellement appelé à comparaître, devait lui s'envoler dans la soirée pour Davos, en Suisse, où il pourra se montrer au travail avec l'élite économique mondiale au moment où les sénateurs auront son destin en main.

Lundi, il a de nouveau accusé sur Twitter les démocrates d'avoir fait preuve de «ZERO impartialité» dans l'enquête de la Chambre des représentants, où ils sont majoritaires.

Cette enquête a abouti en décembre, avec les seules voix démocrates, à la mise en accusation pour abus de pouvoir et entrave au travail du Congrès du 45^e président des Etats-Unis – le troisième seulement

à subir l'affront d'un procès en destitution, après Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1999.

Donald Trump est accusé d'avoir demandé à l'Ukraine d'enquêter sur son potentiel adversaire à la présidentielle américaine de novembre, Joe Biden. Et d'avoir fait pression sur Kiev en conditionnant notamment une aide militaire cruciale à l'annonce d'une telle enquête. Le procès s'est ouvert jeudi par la prestation de serment de sénateurs en tant que jurés, mais entrera dans le vif du sujet mardi à 13h00 (18h00 GMT) sous la présidence du chef de la Cour suprême John Roberts.

L'équipe légale du président



a soumis lundi au Sénat son argumentaire de défense, un mémorandum de 110 pages dans lequel elle dénonce un «processus truqué» qui a abouti à

«une perversion dangereuse de la Constitution» – dans les pas de Donald Trump qui affirme depuis des mois faire l'objet d'une «chasse aux sorcières».

GB

Le Royaume-Uni alourdit les peines pour les auteurs d'actes terroristes

Le gouvernement britannique a annoncé hier des mesures aggravant les peines pour les auteurs d'actes terroristes et interdisant leur libération anticipée, un durcissement promis après l'attaque au couteau de London Bridge fin novembre.

Ce projet de loi anti-terroriste doit être déposé prochainement au Parlement, où les conservateurs au pouvoir disposent d'une très large majorité. «Le nouveau projet de loi obligera les terroristes les plus dangereux à purger l'ensemble de leur peine et s'assurera que ceux qui sont condamnés pour des infractions graves passent obligatoirement et au minimum 14 ans en prison», a indiqué le ministre de l'Intérieur dans un communiqué. En outre, le budget alloué à la lutte anti-ter-

roriste devrait passer à 906 millions de livres (1,06 milliard d'euros) pour la période 2020/2021, soit une augmentation de plus de 100 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Le gouvernement prévoit aussi d'octroyer «immédiatement» 500.000 livres supplémentaires (586.000 euros) à l'unité chargée d'aider les victimes d'attentats. Le texte prête aussi une grande attention à la prévention de la récurrence, promettant de doubler le nombre d'agents de probation afin que «les autorités puissent surveiller au plus près les terroristes, dans les semaines qui suivent leur libération».

Ce durcissement de la législation avait été promis fin novembre par le Premier ministre conservateur Boris Johnson, alors en pleine campagne électorale, après une

attaque au couteau qui a fait deux morts à Londres, perpétrée par un ancien détenu pour des faits de terrorisme libéré à mi-peine.

«L'attaque terroriste insensée de novembre nous a confronté à la dure vérité sur la façon dont nous traitons les terroristes», a déclaré le ministre de l'Intérieur Priti Patel, citée dans le communiqué.

La famille d'une des deux victimes avait déclaré que le jeune homme, qui travaillait dans la réhabilitation des prisonniers, «ne voudrait pas que cet événement terrible et isolé soit utilisé comme prétexte par le gouvernement pour introduire des peines encore plus draconiennes ou pour maintenir en prison des gens plus longtemps que nécessaire».

IRAK

Trois manifestants tués dans de nouveaux heurts à Bagdad

Trois manifestants ont été tués et des dizaines ont été blessés lundi à Bagdad lors de nouveaux affrontements avec les forces de sécurité, à l'expiration du délai donné au gouvernement par le mouvement de contestation pour répondre à ses revendications. Trois roquettes sont par ailleurs tombées lundi soir dans la Zone verte de Bagdad, près de l'ambassade américaine, ont indiqué des sources au sein des services de sécurité, sans faire état de victimes. Les manifestants, pour éviter que le mouvement né en octobre ne perde de son élan face à la montée des tensions entre Washington et Téhéran, ont adressé le 13 janvier un ultimatum d'une semaine aux dirigeants pour répondre à leurs demandes, principalement une refonte du pouvoir passant par des élections anticipées. Dès dimanche, à la veille de la date-but, des jeunes manifestants ont commencé à bloquer routes et ponts à l'aide de pneus brûlés à Bagdad et dans le Sud.

Lundi, ils ont relancé leur action dans la capitale: des jeunes portant des casques et des masques à gaz ont érigé des barricades métalliques pour tenter de repousser la police anti-émeute. Des centaines de manifestants, certains agitant le drapeau irakien, se sont rassemblés sur la place Tayaran, proche de la place Tahrir, cœur de la contestation à Bagdad. Des affrontements ont éclaté avec les forces de sécurité qui ont fait usage de grenades lacrymogènes et de balles réelles pour les disperser, selon des témoins. Trois manifestants ont été tués, ont déclaré des médecins: deux par balles et un troisième a été atteint par une grenade lacrymogène qui lui a transpercé le cou. Cinquante personnes ont été blessées, 44 manifestants et six policiers, selon les médecins. Les manifestants, outre l'appel à des élections, réclament une réforme de la loi électorale, la désignation d'un Premier ministre indépendant, la fin de la corruption qui a englouti en 16 ans deux fois le PIB de l'Irak et la fin du système politique de répartition des postes en fonction des ethnies et des confessions.

CHILI:

Des personnalités de la société civile créent un parti politique



Plusieurs personnalités de la société civile ont annoncé lundi la création d'un nouveau parti politique au Chili pour défendre un changement de Constitution.

Cette nouvelle formation, baptisée Parti pour la dignité, va militer pour que soit approuvé à l'occasion du référendum du 26 avril le principe d'un changement de la Constitution et la désignation d'une Assemblée constituante.

Le référendum comportera en effet deux questions: l'une sur le remplacement ou non de la Constitution actuelle, héritée de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990) et l'autre, le cas échéant, sur la méthode pour la rédiger, un «Congrès mixte»

composé de citoyens et de parlementaires, ou une Assemblée constituante de citoyens.

«L'objectif principal est d'offrir un espace à des personnes indépendantes qui ne se sentent pas représentées par les canaux actuels de représentation, et à celles qui veulent être candidat ou candidates» à l'Assemblée constituante, a expliqué la journaliste Maria Olivia Monckeber, lauréate en 2009 du Prix national du journalisme et vice-présidente du nouveau parti. Le parti souhaite défendre l'existence d'une Assemblée constituante paritaire entre hommes et femmes avec des représentants des communautés amérindiennes.

PARLEMENT

Boris Johnson perd un vote à la Chambre des Lords sur le Brexit

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a subi lundi sa première défaite parlementaire depuis les élections de décembre, les Lords retoquant son plan de Brexit au sujet des droits des citoyens européens après la sortie de l'UE. Les membres de la Chambre haute du Parlement ont voté à 270 voix contre 229 un amendement transpartisan au projet de loi de Retrait de l'Union européenne destiné à permettre aux citoyens européens résidant au

Royaume-Uni d'avoir une preuve écrite de leur droit de rester après le Brexit, le 31 janvier. Le texte, qui était passé sans encombre à la Chambre des Communes où le Parti conservateur de Boris Johnson dispose d'une confortable majorité, devra y retourner.

Estimés à 3,6 millions de personnes, les citoyens de l'UE vivant au Royaume-Uni doivent effectuer des démarches pour avoir l'autorisation de rester au Royaume-Uni après le Brexit. En visite à Lon-

dres la semaine dernière, le référent sur le Brexit au Parlement européen, Guy Verhofstadt, avait également fait part de ses inquiétudes concernant le manque de documents physiques permettant de «garantir avec certitude» le statut des personnes. Ce vote signifie que le projet de loi sur le Brexit retournera à la Chambre des communes. Si les députés refusent ce changement, le projet de loi repartira aux Lords et fera la navette jusqu'à ce qu'une des parties cède.

IRAN-UKRAINE

L'avion ukrainien abattu en Iran avait été touché par deux missiles TOR-M1 à courte portée, d'après Téhéran

L'avion de passagers ukrainien qui s'était écrasé peu après son décollage de la capitale iranienne Téhéran le 8 janvier avait été atteint par deux missiles à courte portée de type TOR-M1, a révélé hier la chaîne de télévision d'Etat iranienne IRIB.

«Deux missiles TOR-M1 ont été tirés contre l'appareil depuis le nord», a déclaré la chaîne de télévision, citant le dernier rapport en date de l'Organisation iranienne de l'aviation civile.

«La façon dont les missiles ont provoqué l'accident et l'analyse de cette mesure sont à l'étude», a ajouté IRIB. Le Boeing 737-800 de la compagnie ukrainienne UIA qui avait décollé de Téhéran à destination de Kiev s'était écrasé près de l'aéroport international Imam Khomeini, tuant la totalité des 176 passagers

et membres d'équipage à son bord. Trois jours plus tard, les forces armées iraniennes ont confirmé que l'avion de ligne avait été abattu «involontairement» par l'armée, car il avait été «pris à tort pour une cible ennemie» évoluant à proximité d'un «site militaire sensible appartenant au Corps des Gardiens de la Révolution islamique (CGRI) iranien». La tragédie a eu lieu dans un contexte de tensions accrues entre l'Iran et les Etats-Unis. Quelques heures auparavant, l'Iran avait tiré des missiles sur deux bases abritant des troupes américaines en Irak, en représailles pour l'exécution par les Etats-Unis du général Qassem Soleimani, le commandant de la force d'élite al-Qods du CGRI.

ETATS-UNIS:

Test réussi pour SpaceX avant le lancement d'astronautes de la Nasa

SpaceX a simulé avec succès dimanche l'éjection d'urgence d'astronautes d'une fusée, quelques instants après le lancement, le dernier avant l'envoi prévu dans quelques mois d'un équipage de la Nasa vers la Station spatiale internationale (ISS), selon une retransmission en direct du test.



Le lancement-test, sans personne à bord, a commencé à 10h30 (15h30 GMT) au centre spatial Kennedy en Floride avec le décollage d'une fusée Falcon 9, au sommet de laquelle la nouvelle capsule de SpaceX, Crew Dragon, était fixée. La fusée était programmée comme si elle devait lancer le vaisseau en orbite.

Une minute et 24 secondes après le décollage, à une altitude d'environ 19 kilomètres au-dessus de l'Atlantique et alors que la fusée filait à plus de 500 km/h, une séquence d'abandon a été déclenchée pour simuler une anomalie: la capsule a allumé ses puissants propulseurs SuperDraco pour éjecter de la fusée et s'en distancer le plus vite possible. Dans une émission habitée, cela permettrait de sauver les astronautes sanglés à l'intérieur de Dragon, si jamais la fusée avait un problème ou suivait un mauvais trajectoire.

Peu après la brusque séparation, la fusée s'est désintégré dans un nuage de feu, ce dont SpaceX avait prévenu. Crew Dragon a continué, seule, sa course vers le ciel jusqu'à environ 40 km d'altitude, avant de retomber naturellement vers l'océan Atlantique. Puis les quatre grands parachutes de la capsule se sont ouverts afin de ralentir

la chute et l'amerrissage dans l'Atlantique, où des équipes de sauvetage avaient été pré-positionnées. Neuf minutes après le décollage, Crew Dragon a améri, apparement sans dommage. L'analyse de la capsule et des données de vol confirmera si tout s'est effectivement bien déroulé, et si le véhicule est jugé fiable pour y placer des astronautes. Une conférence de presse aura lieu dimanche à 11h30 (16h30 GMT) avec des responsables de la Nasa et de SpaceX.

Le déroulement apparement normal de ce test périlleux est une excellente nouvelle pour SpaceX et pour la Nasa, qui a urgemment besoin de certifier un véhicule pour transporter ses astronautes vers l'ISS dès cette année. Depuis 2011, les Etats-Unis sont obligés de faire voyager leurs astronautes sur les fusées russes Soyouz, les seules à avoir cette capacité depuis le retrait des navettes américaines. La Nasa a passé un contrat similaire avec Boeing, qui a développé la capsule Starliner. En mars 2019, SpaceX avait réussi un aller-retour à vide d'une semaine vers l'ISS avec Crew Dragon. En avril, un test au sol des propulseurs SuperDraco avait provoqué une explosion, mais SpaceX et la Nasa assurent avoir résolu le problème après enquête.

Huawei se débrouille sans Google

Soumis aux pressions de la guerre commerciale que se livrent les Etats Unis et la Chine, l'équipementier chinois Huawei est contraint de se passer des services de Google, notamment les services mobiles pour ses téléphones portables. Tout le monde ou presque sait qu'il est en train de se remuer pour lancer son propre système d'exploitation pour mobiles comme seule solution pour se libérer de la dépendance à Google. En attendant, il se débrouille comme il peut pour offrir les mêmes prestations que lui assurait le moteur de recherche, mais sans lui: « Grâce à un contrat signé mi-janvier, Huawei peut exploiter librement les services de localisation développés par TomTom. Un grand pas en avant pour le constructeur chinois, qui va pouvoir pallier l'absence de Google Maps sur ses mobiles », rapporte le site français www.lesnumeriques.com, dans un article mis en ligne le 20 janvier. Interdit de services de Google depuis mi-dernier par le président Trump, le géant de l'équipement technologique chinois est contraint de faire appel à d'autres fournisseurs. Dans l'intervalle, ses ventes de téléphones portables continuent de monter, malgré l'embargo américain.

DKNews

Naviguer sur Google sans se faire pister ?

C'est en tout cas la promesse faite par le géant de la recherche sur internet qui vient d'indiquer par la voix d'un responsable de Chrome Engineering, qui a fait savoir sur un blog que les "cookies" seront rendues obsolètes d'ici deux ans. « L'idée serait de sécuriser la navigation des internautes, tout en permettant aux développeurs de continuer à générer des revenus grâce à la publicité », explique le site français 20minutes.fr, dans un papier daté du 15 janvier dernier, et, expliquant que les "cookies", ce sont « ces petits modules d'identification qui vous suivent sur Internet pour mieux cibler la publicité, de son navigateur ». Elles s'installent dès l'entrée en navigation de l'utilisateur, sans son consentement ni qu'il en soit informé et s'occupent de retracer tous ses faits et gestes sur le cyberespace. Un truc que les défenseurs de la vie privée et de l'anonymat sur internet ont toujours vu d'un mauvais œil. Pour le moteur de recherche c'est par contre un outil marketing stratégique qui lui permet de mieux affiner la connaissance des cibles pour mieux les vendre aux annonceurs. « Notre objectif avec cette initiative open source est de rendre le Web plus privé et sécurisé pour les utilisateurs, tout en soutenant les éditeurs » a expliqué ce même responsable en indiquant que Google allait travailler dur pour garantir aux développeurs des outils de substitution aux cookies.

DKNews

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya de Guelma
Direction des Équipements Publics
NIF 001324019009058
N°225...../DEP /.....127...../SMP/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APRES INFRUCTUOSITÉ N° 02/2020

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offre national ouvert après infructuosité pour la réalisation de 04 unités de dépiçage et suivi à travers la wilaya.

LOT N° 03 : réalisation d'une unité de dépiçage et de suivi au CEM NAILI Sassi commune de Medjez Sfa.
LOT N° 04 : réalisation d'une unité de dépiçage et de suivi au CEM HEDHAM Belkasem commune de Ain Regada.

Les soumissionnaires qualifiés catégorie 01 ou plus dans le domaine de bâtiment (activité principale) en cours de validité intéressés par le présent avis peuvent retirer Le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements Publics route de l'université 08 MAI 1945 « service des Marchés Publics ».

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature » « une offre technique » et « une offre financière »

01) LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE: La déclaration de candidature + la déclaration de prohié+ le statut pour les sociétés+ les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise + certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie (01) ou plus+ bilans des trois dernières années 2015, 2016 et 2017 + Références bancaires 2018+Copies des pièces justificatives des moyens matériels destinés au projet (carte grise ou récépissé ou carte de circulation ou facture d'achat ou contrat de location) PV de l'huissier de justice ou commissaire priseur + Copies des pièces justificatives des moyens humains destinés au projet (attestation d'affiliation CNAS pour chaque ouvrier déclaré ou attestation d'affiliation de l'entreprise datant au maximum trois mois pour l'encadrement une attestation d'affiliation CNAS datant au maximum trois mois +diplôme ou contrat CID/DAP/ P + diplôme pour les entreprises privées et par des attestations de travail pour les entreprises publiques +Copies des attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise + extrait de casier judiciaire daté moins de trois mois s'il porte une mention autre que « Néant » accompagné du jugement.

02) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTE: La déclaration à soucrire +mémoire technique justificatif +délai de réalisation + Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

03) L'OFFRE FINANCIÈRE COMPORTE:

- Lettre de soumission dûment rempli, signé et datée + Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et daté +devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offre national ouvert après infructuosité pour la réalisation de 04 unités de dépiçage et suivi à travers la wilaya. LOT N°»

04) DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES:

La durée de préparation des offres est fixée à (15) Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou portail des marchés publics.

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

05) LIEU DE DÉPÔT DES OFFRES:

Les offres doivent être déposées au plus tard à (10h00⁰⁰) à la direction Des Équipements Publics De La Wilaya De Guelma Route De L'université - Guelma - service des marchés.

06) DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES:

La durée de validité des offres est fixée à (3 mois et 15 jours) à compter du lendemain de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2023000254 du 22/01/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Wilaya de Guelma
Direction des Équipements Publics
NIF 001324019009058
N° 226/DEP/129/SMP/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRES INFRUCTUOSITE N° 03/2020

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité pour l'Achèvement de la réalisation d'un laboratoire de contrôle de la qualité à Guelma.

LOT N° 02 : achèvement de : faux plafond, plafonnier, peinture, électricité, système de détection d'incendie, air comprimé, climatisation, réseau informatique, réseau téléphonique, système de vidéo surveillance, désenfumage, GAZ spécial, groupe électrogène.

Les soumissionnaires qualifiés catégorie 03 ou plus dans le domaine de bâtiment (activité principale) en cours de validité et ayant à leurs actifs au moins une attestation de réalisation d'un projet en bâtiment (logement ou équipement public) d'un montant supérieur ou égale à 20.000.000,00 intéressés par le présent avis peuvent retirer Le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements Publics route de l'université 08 MAI 1945 « service des Marchés Publics ».

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature » « une offre technique » et « une offre financière »

01) LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE: La déclaration de candidature + la déclaration de prohié+ le statut pour les sociétés+ les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise + certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie (03) ou plus+ bilans des trois dernières années 2015, 2016 et 2017 + Références bancaires 2019+Copies des pièces justificatives des moyens matériels destinés au projet (carte grise ou récépissé ou carte de circulation ou facture d'achat ou contrat de location) PV de l'huissier de justice ou commissaire priseur + Copies des pièces justificatives des moyens humains destinés au projet (attestation d'affiliation CNAS pour chaque ouvrier déclaré ou attestation d'affiliation de l'entreprise datant au maximum trois mois pour l'encadrement une attestation d'affiliation CNAS datant au maximum trois mois +diplôme ou contrat CID/DAP/CTA + diplôme pour les entreprises privées et par des attestations de travail pour les entreprises publiques +Copies des attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise + extrait de casier judiciaire daté moins de trois mois s'il porte une mention autre que « Néant » accompagné du jugement.

02) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTE: La déclaration à soucrire +mémoire technique justificatif +délai de réalisation + Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

03) L'OFFRE FINANCIÈRE COMPORTE:

- Lettre de soumission dûment rempli, signé et datée + Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et daté +devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité pour l'Achèvement de la réalisation d'un laboratoire de contrôle de la qualité à Guelma.»

04) DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES:

La durée de préparation des offres est fixée à (15) Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou portail des marchés publics.

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

05) LIEU DE DÉPÔT DES OFFRES:

Les offres doivent être déposées au plus tard à (10h00⁰⁰) à la direction Des Équipements Publics De La Wilaya De Guelma Route De L'université - Guelma - service des marchés.

06) DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES:

La durée de validité des offres est fixée à (3 mois et 15 jours) à compter du lendemain de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2023000253 du 22/01/2020

MUSIQUE

Le ballet russe «La Belle au bois dormant» présenté à Alger

Le prestigieux ballet de Saint-Petersbourg a présenté lundi soir à Alger «La Belle au bois dormant», une célèbre chorégraphie russe créée par deux grands artistes de la fin du XIX^e siècle.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, «La Belle au bois dormant», est un ballet en trois actes, puisé dans le célèbre conte de Charles Perrault et des frères Grimm.

Créée en 1890 au Théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg, «La Belle au bois dormant» est l'œuvre conjuguée du chorégraphe français Marius Petipa et le compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski.

Portée par une danse somptueusement exécutée par les ballerines du Ballet classique russe, la chorégraphie met en scène une histoire relatant la naissance de la princesse Aurore, une occasion pour son père, le roi Florestan XIV, d'organiser un grand baptême en l'honneur de sa fille. Entièrement basé sur l'histoire de la famille royale, le spectacle commence par la levée de rideau sur le salon du palais royal qui accueillera les convives.

Le roi et sa femme, la reine, déclarent la naissance de leur fille Aurore. Toutes les fées du royaume sont conviées au baptême et apportent chacune leur don pour la princesse, excepté la fée Carabosse. Furieuse de ne pas avoir été invitée au baptême, elle prononce une malédiction pour ensorceler le bébé. A l'aube de ses 16 ans, la future princesse se piquera au doigt et en mourra. Mais sa bonne fée



vient conjurer le sort : Au lieu de subir cette malédiction, elle tombe dans un sommeil de cent ans.

Soigneusement habillées en robes de princesse, les ballerines ont mis à contribution tout leur langage corporel jusqu'au visage, pour mettre en scène le seizième anniversaire de la princesse Aurore. La maudite fée apparaît subrepticement avant de disparaître devant les yeux ébahis des invités.

Dans le deuxième acte, le prince Désiré, allant chasser en forêt avec ses compagnons, a eu soudainement une vision d'Aurore et charmé par sa beauté. Il réveille

Aurore, après un sommeil de cent ans, et lui déclare son amour.

Dans le dernier acte de ce ballet, Aurore et son prince fêtent leur mariage, auquel sont invitées toutes les fées. En présence de l'ambassadeur de la Russie en Algérie, Igor Beliaev, le spectacle a été applaudi par le public, saluant la performance des ballerines du célèbre Ballet classique de Saint-Petersbourg qui se produit pour la deuxième fois à Alger, après sa représentation réussie en février dernier du «Lac des Cygnes».

«La Belle au bois dormant» est programmé jusqu'au 24 janvier à l'Opéra d'Alger «Boualem Bessaih».

HISTOIRES POPULAIRES ADAPTÉES EN ROMANS : Réhabiliter le patrimoine pour consolider l'identité algérienne

«Déterrer» et «réhabiliter» le patrimoine culturel immatériel par, entre autres, l'adaptation d'histoires populaires en roman permettra de «consolider l'identité algérienne autour de repères qui lui sont propres», ont estimé les animateurs d'une rencontre sur la poésie populaire organisée lundi à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Cette rencontre, animée par les écrivains Amel El Mahdi, Lazhari Labter et Hacene Halouane et organisée dans le cadre de la 12^{ème} édition du salon «Djurjura du livre», a été l'occasion de revenir sur deux des plus belles et des plus tragiques histoires d'amour dont «Hiziya» de Mohamed Ben Guittoun et «Guemr Elili» de Abdellah Ben Kerriou qui raconte l'amour impossible entre le poète et Fadhma Zaanounia, fille d'un Bachagha à Laghouat.

Deux histoires adaptées en roman, l'une par Lazhari Labter dans son roman «Hiziya princesse d'amour des Zibans» et l'autre par Amel El Mahdi dans son roman «La belle et le poète».

«L'adaptation de ces histoires en roman en vu de les transmettre et de les partager est nécessaire pour la reconstruction de notre personnalité et pour que nous puissions être fiers de notre +algérianité+ et de notre patrimoine

immatériel», a souligné M. Halouane. Pour Lazhari Labter, le roman et le cinéma «sont les meilleurs moyens de transmission de cette poésie populaire qui raconte beaucoup de belles histoires, légendes et événements historiques de notre pays aux jeunes générations».

Selon l'écrivain, la poésie populaire du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle «est difficile à saisir par les jeunes telle qu'écrite en raison du vocabulaire qui a changé des images qui renvoient à des choses qui ne font plus partie de notre environnement aujourd'hui». De son côté Amel El Mahdi a insisté sur l'importance «d'adapter ces histoires en romans afin de les partager et de les faire connaître». Elle a souligné la difficulté d'adapter ces poèmes en romans «qui exigent de l'écrivain de la vigilance pour ne pas déformer les faits. C'est aussi une écriture qui bride l'imaginaire du romancier qui ne peut pas donner libre cours à son imagination pour ne pas s'écarter de l'histoire racontée dans le poème.» Cette rencontre littéraire a été marquée par l'interprétation de la chanson «Hiziya» par le chanteur Taleb Tahar qui l'a adapté en Kabyle, créant de l'émotion parmi l'assistance dont des collégiens du CEM Mouloud Feraoun.

BATNA : Une foule nombreuse accompagne Loubna Belkacemi à sa dernière demeure

Une foule immense de citoyens venus de plusieurs régions du pays et des figures du monde de l'art et de la culture ont accompagné lundi après-midi à Batna l'artiste Loubna Belkacemi à sa dernière demeure. La comédienne morte tragiquement à l'âge de 34 ans dans un accident de la route, survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Stil dans la wilaya d'El Oued, a été inhumée au cimetière de Bouzourane de Batna dans une atmosphère d'intense émotion. Loubna qui laisse derrière elle l'image d'une artiste aux multiples facettes, mais sur-

tout une femme d'une immense gentillesse, a été saluée, une dernière fois, par ses proches et amis du quatrième art qui n'ont pas manqué de rappeler la personnalité exceptionnelle de la défunte. Comédienne et costumière autodidacte, Loubna Belkacemi avait interprété au théâtre de la ville son premier rôle en 2008 dans la pièce «Arrous El matar», avant de confirmer tout son talent quelques années plus tard dans le spectacle chorégraphique «Ettahadi» de Riadh Beroual en 2014. La défunte a également joué dans plusieurs pièces dont «Amghar

thamnoukalt» de Ramzi Kedja, pièce présentée au Festival culturel de théâtre amazigh en 2016, et «L'épopée de Constantine», signée par Baouzi Benbrahim pour la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe». En parfaite connaissance de son art, Loubna a su mettre sur pied un atelier de conception de costumes qui a collaboré avec plusieurs théâtres et réalisateur du pays. Elle avait notamment conçu les costumes de la pièce Rahine (otage), présentée lors du Festival de théâtre arabe organisé du 10 au 16 janvier courant en Jordanie.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
Numéro fiscal : 410006000028036

AVIS D'ANNULATION
D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N°10/2019

conformément à l'article 82 alinéa 05 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la Wilaya de M'sila lance un avis d'annulation de L'attribution provisoire N°10/2019 paru dans les quotidiens nationaux El Hayat el Arrabia du 03/10/2019 et DK News du 07/10/2019 et Bomop du 13 à 19/10/2019, relatif à:

Projet : Realisation de la conduite d'adduction à partir du forage Ouest Ville pour le renforcement de l'AEP de Ain El Melh sur 5 km

Qui promu à : SARL GLOB SAMI / M'sila ,
Est annulé suite au motif Rejet de marché par la commission des marches publics de la wilaya
Du: 18/12/2019.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية بوزريعة
بلدية بن عكنون
رقم: ع/م ش / 2020

إعلان عن فتح تحقيق
الملاءمة و عدم الملاءمة

يعان السيد مستخلف رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة و عدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع مطعم ببيزيريا مهنى بالمحل الكائن بالمركز التجاري توينيغ ساتر يحي أحسن (الاستودال سابقا) قسم 14 مجموعة ملكية 12 حصة 29 بتطبيق التقي او المستغل من طرف السيد/ مجاهد رفيع عزالدين.

و عليه كل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور و الراغبين في ابداء رأيهم مدعويين للتقرب من مكتب الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية و لمدة خمسة عشر(15) يوما.

البلدية من إلى غاية

DKNEWS du 22/01/2020

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية بوزريعة
بلدية بن عكنون
رقم: م/م ش / 2020

إعلان عن فتح تحقيق
الملاءمة و عدم الملاءمة

يعان السيد مستخلف رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة و عدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع مطعم بالمحل الكائن بالمركز التجاري توينيغ ساتر يحي أحسن (الاستودال سابقا) قسم 14 مجموعة ملكية 12 بو المستغل من طرف السيد/ معاوية هني.

و عليه كل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور و الراغبين في ابداء رأيهم مدعويين للتقرب من مكتب الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية و لمدة خمسة عشر(15) يوما.

البلدية من إلى غاية

DKNEWS du 22/01/2020

Programme de la soirée

TF1 20:05

New Amsterdam
Réalisé par Michael Slovits



Trois mois ont passé depuis la terrible collision entre deux ambulances. Max, en rémission de son cancer, est de retour à l'hôpital. Sa première patiente, une jeune diabétique, n'a plus les moyens de s'acheter de l'insuline. Pour l'aider, il décide de rompre le contrat de l'hôpital avec le laboratoire pharmaceutique et de lancer la fabrication de l'hormone au sein du centre hospitalier. Kapoor, quant à lui, tente de venir en aide à une femme atteinte de polyarthrite.

france 2 20:05

Faites des gosses
Réalisé par Philippe Lefebvre



Serge est en voyage professionnel à Cannes. Quant à Anissa, elle pense profiter de quelques jours de répit mais Valérie, l'ex de Serge, s'incruste et fait peser sa présence menaçante. De leur côté, les Delattre sont en vacances à Paris sur les traces du passé de Claudine. A peine rentrée chez elle, Odile veut retravailler à l'agence et laisse Alexandre s'occuper de la maison et des enfants. Chang et Mei, quant à eux, sont au bord du divorce. Ils vivent désormais séparés.

france 3 20:00

Les vies d'Albert Camus



Enfant des quartiers pauvres d'Alger, tuberculeux, orphelin de père et fils d'une mère illettrée et sourde, Albert Camus va très tôt s'arracher à sa condition grâce à son instituteur. Ecrivain, homme de théâtre, philosophe et résistant, il n'a eu de cesse de lutter pour l'égalité avec les Arabes et les Kabyles. L'auteur de «L'Étranger», l'un des romans les plus lus dans le monde, meurt à 46 ans le 4 janvier 1960... fauché en pleine gloire, plus de deux ans après avoir reçu le prix Nobel de littérature. Il reste sans conteste l'une des figures les plus marquantes de l'après-guerre.

CANAL+ 22:10

Late Football Club



Eric Besnard et Gauthier Kuntzmann déclinent toute l'actualité du football avec des reportages, des interviews, et des analyses du jeu des différentes équipes de Ligue 1 et des grands championnats d'Europe. Ce soir, les journalistes mettent notamment l'accent sur la première demi-finale de la coupe de la Ligue, avec les buts, les plus belles actions, mais également les réactions des joueurs et des entraîneurs.

6 20:05

Recherche appartement ou maison



Omar Da Fonseca recherche un pied-à-terre dans le sud de Paris ou en proche banlieue, qui soit à proximité de son lieu de travail. Stéphane Plaza va faire le tour du marché immobilier du secteur pour montrer un maximum de biens à cet ancien footballeur argentin. De son côté, la famille recomposée de Stéphane et Sarah manque cruellement de place. L'expert Mathieu Beyer tente de dénicher la perle rare du côté de Strasbourg. Quant à Samira, elle souhaite investir dans son propre appartement, à Lyon. Mais elle entend rester près du domicile de sa fille. Sandra Viricel va essayer de combiner les exigences de Samira avec le budget annoncé.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2368

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

			4	8				7		
		6	3		5			4	1	
5								9		
		4	6			9				
1	8						6			
7										8
		3			6	5				
			2	9						
			8			2				
					7		8			
						7		4		

Horizontalement :
Verticalement :

- 1 - Mauvais peintre
 - 2 - Immense tendresse - Bière populaire
 - 3 - Mettait en mémoire - Pot pour le chimiste
 - 4 - Frappa du sabot - Etoiles de mer
 - 5 - Oiseau sacré d'Egypte - Composants sanguins
 - 6 - Solution - Unie
 - 7 - Les premières venues - Disciple
 - 8 - Travailla sur le métier - Quatre saisons
 - 9 - Coordination - Persiflage
 - 10 - Alcool de riz - Ne reconnaît pas - Hémième s'il est sauvage
- A - Constructions révolutionnaires
 - B - Ramolli - Tantale en formule
 - C - Eructaient
 - D - Ingurgitée - Irlande chez elle
 - E - Enjoliva - Montagne espagnole
 - F - Criminel endurci
 - G - Parodier - Baba pour ses intimes
 - H - Jeu de hasard - Largeur de papier
 - I - Déchiffre - Passage étroit
 - J - Évaluée - Bruit de caisse
 - K - Trop souvent employées - Inutile
 - L - Filets - Embarrassée

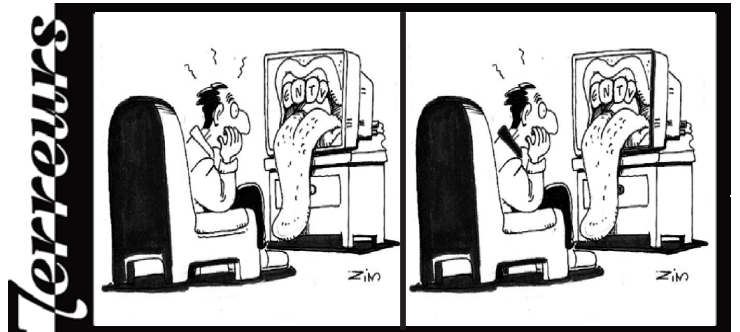


«Le bonheur est un état d'esprit. Il s'agit de la façon dont vous regardez les choses.»

Walt Disney

Mots croisés n°2368

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



ATHLÉTISME : Le cross oranais entame sa résurrection

Le cross-country à Oran veut renaître de ses cendres et le récent championnat de wilaya, organisé samedi passé à l'hippodrome d'Es-Senia, constitue un nouveau départ de cette discipline dans la capitale de l'Ouest du pays.

Organisé par la Ligue de wilaya d'athlétisme, cette épreuve a enregistré un record au niveau local en matière de nombre de participants avec la présence de pas moins de 400 athlètes des deux sexes, s'est félicité le président de la Ligue oranaise d'athlétisme, Brahim Amour.

Cet ancien athlète international dans la spécialité de 200 et 400 mètres, qui compte à son palmarès notamment une participation à la Coupe du monde de Rome en 1981 sous les couleurs de la sélection africaine, a également mis en avant la participation de pas moins d'une cinquantaine de sportifs dans la catégorie des seniors, un nombre jamais égalé aussi dans l'histoire de ce championnat.

«Cela prouve que l'on commence à s'intéresser à cette spécialité qui a perdu beaucoup de son aura à Oran lors des dernières années», s'est-il réjoui, ajoutant que la création d'un nouveau club spécialisé dans les courses de fond et demi fond, à savoir, le Club sportif de marathon d'Oran, devrait contribuer davantage à la promotion de la discipline.

«Même s'il n'a qu'une année d'existence, ce club que préside un ancien athlète spécialisé dans les courses de fond, en l'occurrence Noureddine Abaidia, a réussi à s'adjuger les premières places aussi bien en individuel que par équipes.

Personnellement, je table beaucoup sur les athlètes de cette formation pour booster le cross oranais et le représenter dignement lors des prochains rendez-vous», a-t-il ajouté.

Ce championnat de wilaya, auquel ont pris part pas moins de 22 clubs, se voulait aussi une «répétition générale» en prévision du championnat régional prévu dans le même site le 1er février prochain.

Cette épreuve permettra également de procéder aux dernières retouches avant l'organisation à Oran du championnat national de cross le 29 du même mois, un évènement très attendu dans la capitale de l'Ouest du pays du fait qu'il n'a plus visité la ville depuis 1992, a souligné le premier responsable de la Ligue oranaise d'athlétisme.

CYCLISME / QUALIFICATION JO-2020 : L'Algérien Yacine Chalel ne perd pas espoir

Le cycliste algérien Yacine Chalel ne désespère pas de décrocher une qualification aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus du 24 juillet au 9 août 2020 à Tokyo, malgré la difficulté de la tâche qui l'attend.

Pour se rapprocher de cet objectif, l'athlète sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique misait sur une victoire sur l'omnium des derniers Championnats d'Afrique sur piste, disputés du 16 au 19 janvier au Caire, mais le fait de s'y être contenté de la troisième place a faussé ses calculs.

«Certes, je suis déçu du résultat, mais pas de ma prestation, car j'ai vraiment tout donné.

Physiquement, j'étais très bon, ce qui m'a d'ailleurs permis de gagner 28 points sur les 30 possibles aux cinq derniers sprints de la course aux points.

Mes coéquipiers Lotfi Tchambaz et Zinedine Tahir ont été héroïques aussi, mais le sport est parfois cruel», a indiqué Chalel dans une déclaration au site de la Fédération algérienne de cyclisme.

Chalel ne désespère pas pour autant, car il compte faire le maximum pour rattraper son retard et pour quoi pas se qualifier in extremis



pour les prochaines Olympiades d'été.

Pour ce faire, l'Algérien va s'envoler mardi pour Milton, au Canada, pour participer à l'omnium de la Coupe du monde avec l'ambition de marquer le maximum de points.

«Il faut sortir une grosse

performance à Milton pour espérer devancer les Sud-africains.

Ce qui se présente comme une mission délicate, mais pas impossible», a-t-il reconnu.

Optimiste, Chalel a assuré que même en cas de non qualification pour les JO de Tokyo,

il continuera à travailler très dur pour être présent en 2024.

«Je suis encore jeune et je garde mes chances de participer aux Jeux de 2024», a noté Chalel, qui sera de la partie tout comme Lotfi Tchambaz aux prochains Championnats du monde, prévus du 25 février au 1er mars à Berlin.

CROSS/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE: La liste des représentants algériens dégagee après le National d'Oran

La liste des représentants algériens aux prochains Championnats d'Afrique de cross-country, prévus le 8 avril à Lomé (Togo), sera arrêtée après le Championnat national qui aura lieu le 29 février à Oran, a indiqué hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«La sélection nationale ne fera pas le déplacement à Lomé pour du tourisme.

Notre but est de réussir un bon parcours pendant ces Championnats d'Afrique et pour atteindre cet objectif, nous devons prendre uniquement les meilleurs», a expliqué, dans une déclaration au site de la FAA, le Directeur des

équipes nationales (DEN), Abdelkrim Sadou.

Ce dernier avait relevé en effet pendant le cross Abdou-Seghouani, disputé samedi à Alger, que le niveau des coureurs était «tout juste moyen» et que ce sont «les athlètes les plus en forme actuellement qui se sont montrés les plus forts».

Consentant que le niveau sera beaucoup plus élevé à Lomé, du fait que les prochains Championnats d'Afrique verront la participation des meilleurs crossmen du continent, le DEN a insisté sur l'obligation de ne sélectionner que les meilleurs, surtout que l'Algérie espère jouer

les premiers rôles. «Pour nous, il est hors de question de prendre part à ces Championnats d'Afrique dans le seul but d'y participer.

Nous ne voulons pas voir nos athlètes occuper des places de figurants.

D'où l'obligation pour les athlètes qui doivent être du voyage de confirmer au National», a-t-il une nouvelle fois insisté.

Le National du 29 février à Oran sera précédé du Challenge Bouzid-Saâl, prévu le 25 du même mois à Sétif.

Là encore, les internationaux algériens de cross devront faire bonne impression pour espérer être sélectionnés.

KARATÉ

Championnat de wilaya de karaté benjamins, cadets et espoirs vendredi et samedi à Oran

Les épreuves du championnat de wilaya d'Oran de karaté individuel et par équipes benjamins, cadets et espoirs, filles et garçons auront lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports d'Es-Sénia d'Oran, a-t-on appris hier des

organisateurs. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue oranaise de karatédo en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports, verra la participation de plus de 150 jeunes karatékas filles et garçons, issus de diffé-

rents clubs de la wilaya d'Oran. La première journée de cette compétition sera consacrée aux combats éliminatoires et finales, cadets et espoirs dans différentes catégories de poids, filles et garçons, alors que les épreuves des benjamins filles

et garçons auront lieu samedi. À l'issue de cette phase de wilaya les quatre premiers dans chaque catégorie de poids, en benjamins, cadets et espoirs seront qualifiés à la phase régionale, prévue en mars prochain dont le lieu reste à désigner.

TOUR DOWN UNDER (1RE ÉTAPE): Victoire de l'Irlandais Sam Bennett

L'Irlandais Sam Bennett (Deceuninck-Quick-Step) s'est adjugé hier au sprint la 1re étape du Tour Down Under, un circuit avec départ et arrivée à Tanunda (Australie) à parcourir cinq fois pour une distance totale de 150 km.

Dans cette bourgade au nord d'Adélaïde, dont le nom d'origine aborigène signifie «trou d'eau», Le champion d'Irlande, qui vient de rejoindre la formation de Patrick Lefevere en décembre, a coupé la ligne avec un vélo d'avance sur le Belge Jasper Philipsen UAE-Team Emirates. Le Slovaque Erik Baska termine troisième de cette 1re étape d'un Tour qui marque l'ouverture de la saison WorldTour.

L'Italien Elia Viviani (Cofidis), vainqueur de l'étape d'ouverture de l'épreuve l'année dernière, termine quatrième. Les deux prochaines étapes vont voir le

peloton traverser des paysages dévastés par les incendies qui ravagent le sud-est de l'Australie.

Classement de la 1re étape (150km):

1. Sam Bennett (IRL/Deceuninck-Quick-Step): 3h 28:54.
2. Jasper Philipsen (BEL/UAE-Team Emirates) m.t.
3. Erik Baska (SVK/BORA-hansgrohe) m.t.
4. Elia Viviani (ITA/Cofidis) m.t.
5. Andre Greipel (GER/Israel Start-Up Nation) m.t.
6. Kristoffer Halvorsen (NOR/EF Pro Cycling) m.t.
7. Caleb Ewan (AUS/Lotto Soudal) m.t.
8. Marc Sarreau (FRA/Groupama-FDJ) m.t.
9. Sam Welsford (AUS/UniSA-Australia) m.t.
10. Alberto Dainese (ITA/Team Sunweb) m.t.



TRANSFERT : Bentaleb prêté jusqu'à la fin de la saison à Newcastle

Le milieu international algérien de Schalke 04 (Div.1 allemande de football) Nabil Bentaleb a été prêté jusqu'à la fin de la saison à Newcastle, avec option d'achat, a annoncé hier le club pensionnaire de Premier League anglais sur son site.

"Je suis très heureux de revenir en Angleterre, en particulier avec un club comme Newcastle. Le projet m'a vraiment intéressé. Je voulais absolument revenir en Premier League. Je pense que c'est le choix parfait pour moi", a réagi Bentaleb dans une déclaration accordée au site des "Magpies".

L'ancien joueur de Tottenham, qui avait quitté la Premier League en 2016, signe ainsi son retour en Angleterre pour relancer sa carrière. Ce prêt comporte une option d'achat (non obligatoire) de l'ordre de 10 millions d'euros, selon la presse britannique. "C'est quelqu'un à qui j'ai prêté une attention particulière lorsqu'il était chez Tottenham. Il joue au plus haut niveau depuis quatre ou cinq ans, mais il aura faim et sentira qu'il a quelque chose à prouver, et nous donnera le plus qu'on attend de lui", a estimé de son côté l'entraîneur de Newcastle, Steve Bruce.



neur de Newcastle, Steve Bruce.

Au terme de la 23e journée du championnat d'Angleterre, Newcastle, qui reste sur une victoire samedi à domicile face à Chelsea (1-0), occupe la 12e place avec 29 points, à cinq longueurs des places

européennes. Eloigné des terrains depuis septembre, Bentaleb (25 ans) a rejoint en novembre dernier avec l'équipe réserve de Schalke (U-23).

Le natif de Lille (France) avait été victime d'une déchirure du ménisque, nécessitant une

intervention chirurgicale. Il n'a joué aucun match cette saison avec l'équipe première. Bentaleb (35 sélections/5 buts) avait été également écarté de la sélection algérienne, sacrée championne d'Afrique lors de la CAN-2019 disputée en Egypte.

LIGUE 1 / TRANSFERT : 3 offres de clubs étrangers pour le buteur de l'USMBA Belhocini

La direction de l'USM Bel-Abbès a reçu trois offres officielles émanant de clubs étrangers pour le transfert de son buteur, Iheb Belhocini, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football.

Les offres en question proviennent des clubs de l'Ismaïly (Egypte), l'ES Tunis et Damac FC (Arabie Saoudite), précise-t-on de même source.

Et même si l'offre égyptienne s'avère la meilleure et pour le club algérien et pour son joueur, la direction de la formation de la «Meckerra» s'est déclarée «hésitante» quant à la conclusion de la transaction. Le directeur général du club, Kaddour Benayed, a indiqué

à ce propos que le fait que son club soit interdit de recrutement au cours de l'actuel mercato hivernal, dont la clôture est prévue ce mardi à minuit, oblige l'USMBA à garder son jeune capitaine d'équipe.

Iheb Belhocini (22 ans), longtemps blessé la saison passée, est revenu en force cette année, parvenant à inscrire 7 buts, ce qui lui a permis de partager la première place au classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1 avec l'attaquant de l'AS Aïn-M'lila, Mohamed Tiaïba. Cependant, si l'USMBA garde son joueur en vue de la deuxième partie de cet exercice, le club risque de le perdre sans contrepartie financière en fin de

saison, vu que son contrat expire en juin prochain. Et pour éviter un tel scénario, la direction de cette formation de l'Ouest du pays compte proposer d'ores et déjà à sa «pépète» de prolonger son bail dans les jours à venir, a indiqué le même responsable, convaincu que Belhocini ne tardera pas à quitter le championnat algérien. L'USMBA, qui a terminé la phase aller à la cinquième place avec 22 points, vient de libérer son attaquant Okacha Hamzaoui au profit du club iranien de Tractor FC, en attendant de résilier le contrat de Mustapha Benmoussa, arrivé au club l'été passé mais qui le boude depuis le début de la saison, rappelle-t-on.

ESPAGNE : L'attaquant brésilien Deyverson Silva prêté à Getafe

L'attaquant brésilien de Palmeiras, Deyverson Silva, a été prêté à Getafe jusqu'à la fin de la saison avec option d'achat, a annoncé hier

le club ibérique, actuel cinquième du Championnat d'Espagne. En Liga, le joueur de 28 ans a porté les couleurs d'Alavés (2015-

2016) et de Levante (2016-2017), après avoir évolué notamment à Cologne (2015) en Allemagne et à Belenenses (2013-2015) au

Portugal. De retour dans son pays en 2017, Deyverson Silva a remporté le championnat du Brésil en 2018 avec Palmeiras.

L'Ougandais Allan Okello rejoint le Paradou AC

Le milieu offensif international ougandais de Kampala City (Div.1), Allan Okello, s'est engagé avec le Paradou AC, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football sur sa page Facebook, sans dévoiler la durée du contrat.

Okello (19 ans) a été repéré lors de la double confrontation ayant opposé les deux équipes en 1/16 de finale (bis) de la Coupe de la Confédération africaine. La formation ougandaise va bénéficier de 20%

du montant d'un éventuel prochain transfert de son désormais ancien joueur vers un autre club.

Okello devient la deuxième recrue hivernale du PAC, après l'attaquant Oussama Kismoun (ex-NRB Beni Oulbane/Régionale 1), engagé en remplacement de Ryad Benayed, blessé et forfait jusqu'à la fin de la saison. Le PAC (12e, 18 pts) reste sur un match nul en déplacement dimanche face au NC Magra (1-1), en mise à jour de la 12e journée du

championnat. Les coéquipiers d'Adam Zorgane joueront leur dernier match en retard jeudi à domicile face au CS Constantine (17h00).

Le club algérois est toujours en lice en phase de poules de la Coupe de la Confédération. Au terme de la 4e journée, le PAC occupe la 3e place au classement du groupe D avec 4 points. Il jouera un match crucial dimanche prochain à Blida face aux Ivoiriens de San Pedro (20h00).

TRANSFERT : L'Algérien Walid Mesloub (RC Lens) rejoint Umm Salal

L'ex-international algérien Walid Mesloub s'est engagé avec les Qataris d'Umm Salal en provenance du RC Lens, après avoir résilié «à l'amiable» son contrat qui courait jusqu'en juin 2020, a indiqué le club français de Ligue 2 de football sur son site officiel.

De moins en moins utilisé par l'entraîneur Philippe Montanier, Mesloub, ancien capitaine des «Sang et Or», a décidé de changer d'air en optant pour Umm Salal, dernier au classement du Championnat de Qatar et qui a besoin de l'expérience de certains joueurs, à l'image du milieu de terrain algérien, pour se maintenir.

«L'aventure lennoise se termine pour Walid Mesloub. On retient une chose : la rupture du contrat qui a été faite en totale transparence et dans la plus grande honnêteté.

Finie l'époque lennoise, place maintenant à une nouvelle carrière au Qatar», a déclaré le directeur général du club français Arnaud Pouille, saluant au passage l'«engagement» du joueur et son comportement «exemplaire» depuis qu'il a fait partie de l'effectif.

«Walid a beaucoup compté sur et en dehors du terrain depuis son arrivée au Racing et le club tient à le remercier pour son exemplarité et son intégrité», a-t-il ajouté.

La nouvelle aventure de l'ex-international algérien, âgé de 34 ans, devrait être le dernier challenge avant de raccrocher définitivement les crampons.

«Je ne vais pas le cacher, j'aurais voulu jouer davantage mais les résultats actuels prouvent que les décisions sont les bonnes. Je suis arrivé à un âge où les choix ne peuvent plus être uniquement que sportif. En signant ce nouveau contrat, c'est une véritable opportunité pour ma famille et moi. Je pense avoir encore un peu de temps devant moi et je suis persuadé de pouvoir rendre de loyaux services sur le terrain», a réagi l'ancien joueur du Havre.

Walid Mesloub a honoré sa première sélection avec les «Verts» en novembre 2010 lors du match amical contre le Luxembourg (0-0).

Il a à son actif sept sélections et un total de 498 minutes de jeu, dont 58 lors de sa dernière apparition en équipe nationale, le 29 mars 2016 à Addis-Abeba contre l'Ethiopie (3-3) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2017.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR. C) : Le WAC reprend la tête du championnat marocain, l'USMA avertie

Le WAC Casablanca, prochain adversaire de l'USM Alger en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a repris la tête du classement du championnat marocain, à la faveur de sa victoire en déplacement lundi soir face à l'Olympique de Safi (2-1), en mise à jour de la 12e journée.

Les locaux ont ouvert le score grâce à Ayoub Gaâdaoui (34'), avant que le Congolais Kazadi Kaasengu n'égalise pour le WAC (55').

Le Wydad a inscrit le but de la victoire par l'entremise de Kaasengu qui a resurgi à la 89e minute pour délivrer les siens. A l'issue de cette victoire à l'extérieur, le WAC reprend la tête du classement du championnat national avec 29 points, soit une longueur d'avance sur la RS Berkane (2e, 28 pts), tandis que l'Olympique de Safi stagne à la 13e place avec 13 unités.

Par ailleurs, le technicien français Sébastien Desabre a officialisé son retour sur le banc du WAC, en remplacement du Serbe Zoran Manojlovic, démis de ses fonctions. L'ancien entraîneur de la JS Saoura (Ligue 1/Algérie) a paraphé un contrat d'un an et demi. Desabre (43 ans) avait dirigé le WAC une première fois lors de la saison 2016-2017.

A la veille de la 5e journée de la Ligue des champions, le WAC, qui recevra l'USMA vendredi prochain (20h00), pointe à la 2e place au classement avec 6 points, à quatre longueurs du leader Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud, déjà qualifié pour les quarts de finale.

CONDAMNATION DE CHERIF MELLAL:

La JSK «fera appel du jugement» (avocat)

La JS Kabylie fera appel de «la condamnation par défaut pour diffamation» à six mois de prison ferme assortie de 500 000 DA d'amende prononcée lundi par le tribunal de Médéa à l'encontre de son président Chérif Mellal, a annoncé l'avocat du club, Meftah Larbi.

Me Meftah Larbi a indiqué dans une déclaration à la presse que la JSK «fera appel de ce jugement», précisant que ni «le club, ni le président Mellal n'ont reçu de convocation pour ce procès».

«Nous nous sommes présentés, en tant que défense, à trois reprises devant le juge d'instruction en compagnie de M. Mellal, mais nous n'avons reçu aucune convocation officielle pour le procès», a souligné Me Meftah.

Selon lui, «la condamnation sera annulée dès l'introduction de l'appel d'opposition».

Le président de la JS Kabylie (Ligue 1 de football), Chérif Mellal, a été condamné lundi à six mois de prison ferme par le tribunal de Médéa dans une affaire de diffamation qui l'opposait au président du club local, l'Olympique de Médéa, Mahfoudh Boukalkal, a-t-on appris de source judiciaire.

Mellal, qui était absent lors de cette audience, a été également condamné à verser une amende de 50.000 DA au plaignant, en l'occurrence le président de l'OM, au titre des dommages et intérêts, précise t-on de même source.

Auditionné une première fois juste après des déclarations à la presse, en mars dernier, dans lesquelles il avait porté des accusations jugées graves de «corruption, de pots de vins et de matchs truqués» à l'encontre du président de l'OM, Chérif Mellal a affirmé avoir agi «sous l'effet de la pression et de la colère», selon un compte rendu d'audition de cette première comparution, a-t-on fait savoir.

Le président de la JS Kabylie avait refusé d'assister à trois reprises au procès, a-t-on signalé de même source.

Lors du match en question comptant pour la 24ème journée de Ligue 1 Mobilis, jeudi 24 mars à Médéa, l'arbitre Boukouassa, avait sifflé un pénalty en faveur de l'OM à la 94e, qui a été transformé par Addadi, donnant la victoire aux locaux (1-0).

Dans une déclaration à la fin de cette rencontre, le président de la JSK avait notamment affirmé que «l'arbitre (de la rencontre à huis clos) a subi une forte pression et a fini par céder en sifflant un pénalty imaginaire».

LIGUE 1 (SANCTIONS) :

Le huis clos pour l'USMA, Meftah prend trois matchs (LFP)

L'USM Alger (Ligue 1) a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation et jet de fumigènes», alors que le défenseur usmiste Mohamed Rabie Meftah s'est vu infliger trois matchs de suspension ferme pour «voie de fait envers adversaire» à compter du 20 janvier, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Le club algérois, dont il s'agit de la troisième infraction, a écopé de 200.000 dinars, précise la même source. Concernant la sanction de Meftah, la commission de discipline de la LFP a constaté que le joueur a commis une «infraction disciplinaire», en se basant sur le rapport de la JS Kabylie et le visionnage vidéo.

Le latéral droit des «Rouge et Noir» a été l'auteur d'un geste antisportif sur l'attaquant de la JS Kabylie Hamza Banouh lors de la rencontre de mise à jour du calendrier, remportée par l'USMA sur le score de 1 à 0. Le défenseur de l'USMA a également écopé de 30.000 dinars d'amende, en plus de l'avertissement reçu en cours de la rencontre comptabilisé comme avertissement.

L'USM Alger purgera son huis à l'occasion de la réception du CS Constantine pour le compte de la 17e journée du championnat de Ligue 1.

APS

LIGUE 1 - ES SÉTIF:

Le recrutement du Zambien Mwila tombe à l'eau

Le recrutement de l'attaquant international zambien Brian Mwila par l'ES Sétif n'a pas abouti suite au refus du joueur de passer la traditionnelle visite médicale, a appris l'APS hier du président de l'Entente, Fahd Halfaya.

«Le joueur zambien a rejoint l'équipe à Benidorm (Espagne) où elle se trouve en stage hivernal. Alors que tout était prêt pour finaliser ce transfert, il a refusé, à notre grande surprise, de passer la visite médicale.

Il a même quitté l'Espagne pour rejoindre sa famille, chose qui nous a poussés à abandonner sa piste», a indiqué le premier responsable de l'ESS.

Brian Mwila (25 ans) devait signer à l'ESS en provenance de la formation autrichienne de SC Rheindorf Altach (Div.1) qu'il avait rejointe en 2018 de Buildcon FC (Div.1 zambienne).

Il compte 11 sélections avec l'équipe de Zambie (8 buts).

«On aurait aimé renforcer le compartiment offensif de l'équipe, mais nous sommes obligés de terminer la saison avec le même effectif, en attendant le retour de Bouguelmouna», a-t-il ajouté. Avec l'échec du recrutement de Brian



Mwila, l'ESS se contente d'un seule nouvelle recrue lors de ce mercato d'hiver, à savoir le défenseur central Mohamed Benyahia, à quelques heures de la clôture de la période d'enregistrement fixée au 21 janvier à minuit.

Appelé à évoquer les ob-

jectifs de son équipe en vue de la seconde partie de la saison, Halfaya se montre plutôt réaliste.

«En dépit de notre retour en force en championnat, nous allons gérer la phase retour match par match, histoire d'éviter de mettre une pression inutile sur les

épaules des joueurs», a-t-il souligné. Au terme de la phase aller, l'ESS occupe la 6e place au classement avec 20 points, à quatre longueurs du podium.

Le club sétifien reste engagé en Coupe d'Algérie, où il s'est qualifié pour les 1/8 de finale.

MONACO:

L'entraîneur Moreno évasif sur l'avenir de Slimani

L'entraîneur de l'AS Monaco (Ligue 1 française de football), Robert Moreno, est resté évasif sur l'avenir en Principauté de son attaquant algérien Islam Slimani, à qui on prête des envies de départ durant le mercato hivernal.

«En ce moment, lui (Slimani) et chaque joueur peuvent partir ou rester», a lancé Robert Moreno au micro de RMC Sport.

«On est en période de mercato, rester ou partir, tout est possible.

J'ai lu beaucoup de choses sur Slimani, il faut voir ce qu'il en est», s'est-il contenté de dire.

Titulaire indiscutable en début

de saison, l'avant-centre algérien (31 ans) ne fait plus l'unanimité depuis l'arrivée du technicien espagnol sur le Rocher et vit une période difficile.

Une nouvelle fois en tribunes lundi face à Saint-Pryvé Saint-Hilaire (3-1) en huitièmes de finale de la Coupe de France, il est fréquemment associé à un départ depuis quelques jours, notamment vers l'Angleterre où il serait pisté par Tottenham et Aston Villa, selon le Telegraph.

Pour la presse française dont Monaco-Matin, l'avenir de Slimani sur le Rocher s'inscrit en pointillés.

Malgré ses 7 buts et 8 passes décisives en 13 matches de Ligue 1 sur

la première partie de saison, Islam Slimani, prêté par Leicester jusqu'à la fin de la saison, n'a disputé qu'une rencontre depuis l'arrivée de Robert Moreno sur le banc de l'AS Monaco.

C'était sur la pelouse du Parc des Princes, face au PSG (3-3), où il avait inscrit le 3e but du club de la Principauté.

Le limogeage en décembre de l'entraîneur portugais Leonardo Jardim, à l'origine du recrutement de Slimani, et son remplacement par l'Espagnol Robert Moreno, a fini par changer la donne pour le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale.

LIGUE 1:

Le Soudanais El Ghorbal deuxième recrue hivernale du CABBA

Le joueur soudanais Mohamed Abderrahmane Youcef, plus connu dans le milieu sportif sous le surnom d'«El Ghorbal», vient de rejoindre les rangs de la formation du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 de football), qui signe sa deuxième recrue du mercato hivernal, a indiqué lundi le président du club.

Anis Benhamadi a révélé à l'APS que la nouvelle recrue du CABBA a paraphé un contrat de deux ans et devrait rejoindre «dès aujourd'hui» (lundi) ses coéquipiers qui effectuent actuellement un stage de préparation de mi-saison à Hammam Bourguiba (Tunisie).

«Bien qu'il soit resté éloigné des terrains pendant près d'un an en raison d'une blessure au genou,

le transfuge du club soudanais d'El Hilal possède toutes les qualités pour réussir sous ses nouvelles couleurs du CABBA et venir combler les lacunes offensives aperçues lors de la phase aller du championnat», s'est enthousiasmé Benhamadi.

Le boss bordjien a également révélé être en négociations avancées pour la venue d'un autre attaquant devant être la dernière recrue hivernale du club.

Pour rappel, la direction des «Criquets jaunes» avait déjà fait signer le buteur de la Ligue 2, Toufik El Ghoumari en provenance de l'Olympique Médéa et s'est contenté pour l'heure de libérer un seul joueur, en la personne de Toufik Zerarra, parti renforcer l'effectif de l'actuel leader du



championnat, le CR Belouizdad.

D'un autre côté, le CABBA poursuit son stage de préparation sous la houlette de son nouvel entraîneur Moez Bouakaz et son staff composé des anciens

internationaux Haddou Moulay et Lounes Gaouaoui. Les «Jaune et Noir» devront disputer leur tout premier match amical de préparation en Tunisie face à la formation de l'AS Khroub (Ligue 2).

Le Bayern Munich récupère Lucas Hernandez

Blessé depuis fin octobre car victime d'une fissure du ligament intra-articulaire d'une cheville, l'international tricolore devrait donc avoir rapidement l'opportunité de renouer avec la compétition. Pour rappel, la saison dernière, le champion du monde 2018 était déjà resté éloigné des terrains pendant de longs mois, la faute à des blessures aux genoux.



Firmino, pour l'amour du jeu

Si Liverpool écrase tout sur son passage, avec notamment une défense d'acier, Roberto Firmino abat lui aussi un travail monstrueux. Partenaire idéal, l'attaquant brésilien est une des clés de la tactique mise en place par Jürgen Klopp. Il y a des joueurs qu'on adore détester. D'autres font tout pour. Et puis il y a ceux qu'il est impossible de ne pas aimer. Roberto Firmino (28 ans) fait partie de cette catégorie si spéciale. Si Virgil van Dijk, Mohamed Salah et Sadio Mané sont couverts de louanges du côté de Liverpool, l'attaquant brésilien n'a probablement pas l'exposition qu'il mérite. Le jeu avant les chiffres. Oui, Firmino n'a pas les statistiques d'un serial buteur comme Robert Lewandowski, Ciro Immobile ou encore Timo Werner, sur un nuage depuis le début de la saison. Avec seulement 9 buts en 32 matchs, l'ancien joueur d'Hoffenheim donne l'impression de traîner la patte. Mais fort heureusement, ce n'est qu'une impression. Car dans les faits, le Sud-Américain pratiquement très certainement le meilleur football de sa carrière.

Modric a un courtisan de choix

En passe d'enrôler Christian Eriksen, l'Inter Milan souhaiterait également recruter Luka Modric lors du prochain mercato estival.

Antonio Conte n'a eu de cesse de le répéter durant l'automne au gré des déconvenues rencontrées sur la scène européenne: l'effectif de l'Inter Milan manque de profondeur. L'entraîneur transalpin semble d'ailleurs avoir été entendu puisqu'après Ashley Young, c'est Luka Modric qui est en passe de rejoindre les Nerazzurri. Mais le club lombard ne compte pas s'arrêter là. A en croire Sport, l'Inter Milan songerait en effet à recruter Luka Modric lors du prochain mercato estival. En fin de contrat en juin prochain, le milieu de terrain du Real Madrid devrait être prolongé automatiquement dans les prochaines semaines mais pourrait obtenir un bon de sortie, le dernier mot revenant à Zinedine Zidane.



DYBALA ESPÈRE UN RETOUR DE POGBA !

Touché à la cheville, Paul Pogba vit une saison compliquée avec Manchester United. Le champion du monde espérait quitter le club anglais l'été dernier pour rejoindre le Real Madrid. Sous contrat jusqu'en 2021, ce dernier a été retenu par le club. Cependant, les rumeurs continuent de pleuvoir concernant son avenir évoquant également un retour à la Juventus. Interrogé par Tuttosport, son ancien coéquipier Paulo Dybala n'a pas caché son envie de rejouer avec le milieu des Red Devils.

DES TENSIONS ENTRE LEONARDO ET CAVANI ?

L'entourage de l'attaquant uruguayen n'aurait pas apprécié la sortie médiatique de Leonardo concernant sa volonté de partir pour rejoindre l'Atlético Madrid. L'avenir d'El Matador est plus que jamais incertain à l'approche de la fin du mercato. La sortie médiatique de Leonardo ne devrait pas non plus rassurer les supporters annonçant que c'est le meilleur attaquant de l'histoire du PSG "a demandé à partir" et que le club "n'a jamais pensé à un départ". Des déclarations qui auraient d'ailleurs surpris l'entourage de l'attaquant uruguayen, selon les informations de l'Equipe. En effet, le clan Cavani verrait dans l'intervention du Brésilien une façon de rejeter l'entière responsabilité de la situation sur l'ancien pensionnaire de Naples alors qu'aucun rendez-vous n'aurait jamais été pris pour négocier une éventuelle prolongation.



Keane taille un costard à Anthony Martial

La performance d'Anthony Martial à Liverpool (défaite 2-0) n'a pas été du goût de Roy Keane. Interrogé par Sky Sports, l'ancien joueur de Manchester United n'a pas été tendre avec l'attaquant français. Pour l'Irlandais, l'ancien Monégasque n'est pas au niveau. "Il est venu à Man Utd et les grands attaquants marquent dans les grands moments, mais sa seconde période résume sa carrière à Man Utd. Il est excellent dans la construction du jeu, mais il doit atteindre la cible. Il n'y a pas d'excuses. Les grands attaquants dont les supporters se souviennent ont touché la cible et trouvé le chemin des filets, c'est pourquoi il n'est pas assez bon pour Man Utd."



ALGÉRIE-ONU L'Algérie prend la présidence de la Conférence du Désarmement à Genève

La Conférence du Désarmement a ouvert sa session 2020 mardi au Palais des Nations Unies à Genève, sous la présidence de l'ambassadeur, Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Rachid Belbaki et des autres organisations internationales en Suisse.

Cet événement présente une opportunité pour l'Algérie de marquer une plus grande visibilité de son rôle traditionnel d'acteur actif au sein des instances onusiennes.

Dans un message adressé à la Conférence, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a appelé les membres de la Conférence à «s'inspirer des principes de l'ONU, à l'effet de mobiliser leur volonté politique nécessaire à la redynamisation des travaux de cette instance». Il a également rappelé «des importantes contributions de notre pays dans le domaine du désarmement, et plus particulièrement le désarmement nucléaire, à travers les responsabilités assumées dans le cadre de cette Conférence, du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la première Commission de l'ONU à New York et, cette année, sa coprésidence de la Conférence pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires».

Pour sa part, l'ambassadeur Belbaki a, d'abord, rendu hommage à l'ancien ministre des Affaires étrangères, feu Mohamed Salah Dembri, dont le passage à Genève en sa qualité d'ambassadeur, Représentant permanent, a marqué les travaux de la Conférence du Désarmement, de 1996 à 2004, avant d'inviter les membres de cette instance «à impulser une nouvelle dynamique à ses travaux permettant la reprise de son rôle en tant qu'instance multilatérale unique de négociations dans le domaine du désarmement». Rappelant la position et les efforts reconnus de l'Algérie dans ce domaine, M. Belbaki a souligné que «la présidence algérienne s'évertuera à établir le climat de confiance et d'apaisement indispensable au bon déroulement des travaux de la Conférence», encourageant ainsi «l'ensemble des délégations à mettre en commun leur diversité et la complémentarité de leurs points de vue pour dépasser les divergences et faire prévaloir l'intérêt collectif, au service de la sécurité globale». En ce sens, la présidence algérienne a exhorté toutes les parties prenantes à «tirer profit des outils qui offre le règlement de la Conférence, ainsi que les opportunités des bonnes pratiques et des initiatives existantes, en vue d'aboutir à des résultats positifs». Selon le principe de rotation, la présidence de la session de 2020 sera assurée successivement par l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, le Bangladesh et le Belarus.

PRÉSIDENTE

Le président de la République recevra aujourd'hui des responsables de médias publics et privés

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aura, aujourd'hui, une entrevue avec des directeurs et des responsables de médias nationaux, publics et privés, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

«Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aura, mercredi 22 janvier, une entrevue avec des directeurs et des responsables de médias nationaux, publics et privés», lit-on dans le communiqué de la présidence de la République, précisant que cette entrevue intervient dans le cadre des engagements du Président de la République «d'organiser des rencontres périodiques avec les médias pour éclairer réguliè-



ment l'opinion publique nationale sur les questions de l'heure au double plan interne et externe». Sont conviés à cette entrevue l'EPTV, les chaînes «El Bilad» et «El

Hayet» ainsi que les quotidiens «El Moudjahid», «El Khabar», «Echorouk El Yawmi», «Le Soir d'Algérie» et «Le quotidien d'Oran», conclut le communiqué.

SANTÉ

Le ministère de la Santé met en place un plan d'urgence répondant aux attentes des citoyens à court terme

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en place un plan d'urgence répondant aux attentes des citoyens à court terme, a indiqué hier un communiqué du ministère. «Dans l'optique du développement du secteur de la Santé et de la rupture avec les anciennes pratiques, un plan d'urgence a été mis en place dont les effets seront palpables pour les citoyens à court terme», selon le communiqué qui précise que ledit plan «repose essentiellement sur l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau des Urgences médico-chirurgicales, l'amélioration de la prise en charge de la femme enceinte, la réhabilitation des structures de santé de proximité et l'amélioration de l'accueil et des conditions de transferts des malades». «Dans le cadre de la concrétisation des objectifs du programme du Président

de la République, sur instruction du Premier ministre et après un diagnostic de la situation du secteur en proie à de grands dysfonctionnements et lacunes, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, s'est réuni lundi, au siège du ministère, avec les directeurs de la santé et les directeurs des CHU des wilayas du centre, en attendant d'autres réunions pour les régions du Sud et des Hauts Plateaux, de l'Ouest et de l'Est», souligne la même source. Le ministre a, à cet égard, enjoint aux responsables de prendre «toutes les mesures et dispositions à même d'améliorer l'accès des citoyens à des prestations sanitaires de qualité», tout en veillant à «associer la société civile, les représentants des malades et les partenaires sociaux», conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ

Un projet de l'université de Mila qualifié pour le concours du Sommet mondial de la société de l'information en Suisse

Un projet élaboré par une équipe de recherche scientifique du département de mathématiques et informatique de l'université de Mila s'est qualifié pour les demi-finales du 9ème concours des prix du sommet mondial de la société de l'information 2020 en Suisse, apprend-on lundi de ses concepteurs. Dans sa déclaration à l'APS, Dr. Nardjess Bouchemal Siari à l'origine de l'idée du projet avec les deux étudiants Aïssa Serar et Yahia Bouzeraa a indiqué que le projet qui concerne l'intelligence artificielle s'est qualifié aux côtés de 350 autres projets de divers pays pour ce meeting international qui sera organisé par l'Union internationale des télécommunica-

tions du 30 mars au 3 avril 2020 à Genève. Il s'agit d'un projet à caractère «humanitaire» dont le but est de «secourir et d'augmenter les chances de survie des personnes en cas de catastrophes naturelles dans les pays en développement», a déclaré Dr. Bouchemal. Baptisé «crier pour vivre», ce système intelligent repose sur le développement d'une technique de détection sonore pour assister les secouristes à la recherche de survivants et permet à la victime d'envoyer un SOS à partir de son smartphone contenant les coordonnées GPS de sa position soit par internet soit par SMS au plus proche poste de la protection civile, a expliqué la même universitaire.

MALFAÇONS DANS LES LOGEMENTS: Le ministre de l'Habitat chargé de prendre des mesures disciplinaires

Le Premier ministre a chargé lundi le ministre de l'Habitat de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre des responsables concernant «les malfaçons et les défauts de conformité» constatés dans les logements réceptionnés. «Les malfaçons et les défauts de conformité, apparents ou cachés, sont devenus une caractéristique de nombreux logements réceptionnés et livrés à leurs titulaires et ce, malgré les dangers que ces imperfections peuvent entraîner sur la vie de leurs occupants», indique un communiqué des services du Premier ministre, relevant, à ce titre, que «les fissurations survenues au niveau de la cité des 200 logements publics locatifs de Ain Sefra (wilaya de Naâma) en est la parfaite illustration». Devant cette situation «inacceptable», le Premier ministre a chargé le ministre de l'Habitat de «mettre en place une com-

mission technique composée des premiers responsables des organismes (CTC, LNH, CNERIB et CGS), chargée de déterminer les causes de la pathologie et de situer le niveau de responsabilité des différents intervenants». Cette commission proposera aussi «des mesures urgentes pour intervenir sur les constructions concernées et sera mise à la disposition des services de la Gendarmerie nationale dans le cadre de son enquête», ajoute le communiqué. La même commission est chargée aussi de «faire engager une enquête auprès de la Gendarmerie nationale pour déterminer la responsabilité de chaque intervenant» et «prendre les mesures disciplinaires et conservatoires à l'encontre des responsables en attendant les conclusions de la commission technique et de l'enquête de la Gendarmerie nationale».

SIDI BEL-ABBÈS :

L'Algérie a les capacités lui permettant d'intégrer le monde de l'industrie aéronautique

Les participants au colloque international sur «Les perspectives de développement et de coopération dans le domaine de l'aviation et l'espace» ont estimé lundi à Sidi Bel-Abbès que l'Algérie a les capacités lui permettant d'intégrer le monde de l'industrie aéronautique. Les intervenants lors du colloque, dont des experts et académiciens algériens et étrangers, ont insisté sur la nécessité «d'exploiter ces atouts» pour se lancer dans la fabrication de petits avions (aéronefs) en tirant profit de «l'expertise universitaire algérienne et en associant différentes entreprises nationales qui activent dans le domaine de l'industrie, de la mécanique et de l'électronique, tout en valorisant l'expérience algérienne, pionnière dans le domaine de l'industrie aéronautique acquise par l'Armée nationale populaire (ANP)». Pour Mohamed Benbarika, de l'École nationale polytech-

nique d'El Harrach, «le décollage de l'industrie aéronautique en Algérie est possible à l'ère de la grande expertise nationale dans le domaine de l'industrie, de la mécanique et de l'électronique qui connaît une évolution continue depuis les années 70». M. Benbarika a appelé, à cet effet, à l'implication d'étudiants chercheurs des universités et de centres de formation professionnelle et l'exploitation de leur savoir-faire dans ce créneau qui nécessite «la multiplication des efforts des différents intervenants dans plusieurs domaines concernés par la fabrication des avions, à l'instar des sections de génie mécanique, génie électrique et électronique et de chimie et de la nouvelle spécialité dédiée à l'environnement, ainsi que d'autres filières qui concourent à la réussite de cette opération et qui assurent le décollage effectif de ce domaine industriel de pointe».

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :

43 personnes arrêtées à l'extrême-sud du pays

Quarante-trois (43) personnes ont été arrêtées, lundi à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services

des Douanes, ont intercepté, le 20 janvier 2020 à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) et Djanet (4^e Région militaire), 43 individus et saisi cinq (05) camions chargés de mélange d'or brut et de pierres, cinq (05) véhicules tout-terrain, ainsi que 14 groupes électrogènes, sept (07) marteaux piqueurs et 10 détecteurs de métaux», précise le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté trois (03) narcotrafiquants et saisi 6290 comprimés psycho-

tropes et 1,4 kilogrammes de kif traité lors d'opérations distinctes à Bordj Bou Arridj (5^e Région militaire), Béchar (3^e Région militaire) et Tlemcen (2^e Région militaire)», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Tébessa (5^e Région militaire), un (01) contrebandier à bord d'un (01) véhicule utilitaire chargé de 20750 cartouches de cigarettes», note la même source. Dans un autre contexte et dans le cadre de la protection et la préservation du patrimoine ma-

triel historique, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont démantelé, à Béni Slimane, wilaya de Médéa (1^{re} Région militaire), un réseau criminel de trafic de différents articles archéologiques notamment sur l'espace cybernétique». Cette opération «a permis d'arrêter cinq (05) individus et de saisir une (01) épée historique et 293 pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine et de celle de la présence espagnole en Algérie», ajoute le communiqué.